

# l'éducation

3 f

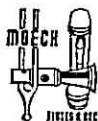
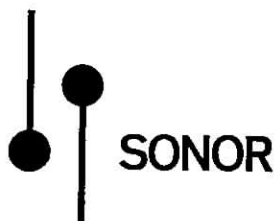


■ le maire et l'école ■ syndicats et rentrée ■ des parents à la maternelle ■ romans nouveaux ■ images de Mars

n° 289 ■ 23 septembre 1976

# INSTRUMENTARIUM - BOUVIER

- 28 Modèles de Carillons
- 31 Modèles de Xylophones
- 26 Modèles de Métallophones
- 16 Modèles de Lames et Plaquettes sonores
- 34 Modèles de Tambourins
- 41 Modèles de Timbales
- 11 Modèles de Triangles
- 15 Modèles de Cymbales
- 6 Modèles de Grosses Caisses
- 6 Modèles de Caisses claires
- 4 Modèles de Bongos
- 11 Modèles de Blocs chinois
- 30 Modèles Percussion Claves
- Blocs et Tubes résonnants
- Castagnettes - Grelots - Maracas
- 15 Modèles de Guitares



**F MOECK**

**L U T** *Bärenreiter*



**Françaises RAHMA**

**E DOLMETSCH**

**S AULOS**

**BOUVIER-PARIS**

FOURNISSEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE PARIS

15, Rue d'Abbeville - 75010 PARIS  
TÉLÉPHONE : 878-24-88

R. C. PARIS 62 A 1349  
C. C. P. : PARIS 5185-71



**PIANOS • PIANOS DE CONCERT • MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT MUSICAL • INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

**PRIX SPECIAUX** aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires  
Nouveau catalogue gratuit sur demande

# l'éducation

fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces  
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements  
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris  
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F  
Abonnement annuel : France 60 F  
étranger 80 F  
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre  
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

## à votre service

- 3 le maire et l'école, par René Guy
- 5 publications officielles
- 6 documentation : les enfants-problèmes, par Christian Cousin ; dans les revues
- 9 RTS pour le second degré
- 10 sur votre agenda

## une semaine après l'autre

- 12 les jours se suivent... par Pierre-Bernard Marquet
- 12 pour les syndicats aussi, la rentrée, par Catherine Guigon
- 16 formation des maitres : un colloque européen, par John Berbaum

## cette école innombrable

- 18 laissez venir à nous... les parents, par Guy Barbey
- 22 statistiques : la scolarisation en milieu pénitentiaire ; les âges des élèves à l'école élémentaire
- 23 jeunes : l'école joue « Francs Jeux », par Maurice Guillot
- 24 vous avez la parole : où est notre bon sens, par Roger Gillot ; courrier des lecteurs

## l'homme créateur

- 26 une rentrée romanesque qui promet, par Josane Duranteau
- 28 panorama - arts : un colloque à l'Unesco, par Josane Duranteau ; cinéma : « Les hommes du Président », par Pierre-Bernard Marquet ; à lire, par Jacques Chevallier ; variétés, par Maurice Guillot ; télévision : pour les enfants, par Catherine Mathieu ; à ne pas manquer ; revues, par Pierre Ferran

## le monde comme il va

- 31 les « Viking » enquêtent sur Mars, par Fernand Lot
- 38 mots croisés - échecs

photos - couverture, p. 18, 19, 20 et 21 : Guy Barbey ; p. 3 : Maurice Zalewski/Rapho ; p. 23 : B. Dupont ; p. 27 : Louis Monier, Jacques Robert, Jean Fichter ; p. 30 : Ralph Gatti ; p. 31 et 32 : Keystone.

COLLECTION JEAN VERGNE

## LA SÉQUENCE DU JEUNE LECTEUR C. E. 1

*Nouveauté*

J. VERGNE

Inspecteur Départemental  
de l'Éducation Nationale

par :

S. CABLÉ

Directrice d'École

Une conception de la lecture conforme aux nouvelles instructions pour le C. E. 1.

- I. **Des séquences "formant un tout"** correspondant aux intérêts profonds des enfants : Vie moderne, contes...
- II. **Les illustrations de Michel Moyne**  
Pédagogue et artiste de talent, Michel Moyne a su traduire par ses dessins, les diverses motivations de l'enfant de 7 à 8 ans.
- III. **Un appareil pédagogique moderne** (Voir fichier du Maître).  
La préparation à la lecture.  
L'étude de sons (phonèmes et sons composés).  
La lecture expressive.

Un beau livre format 24 × 17 de 160 pages.

prix : 16,50

RAPPEL DANS LA MÊME COLLECTION :

La Séquence du Jeune lecteur. CM2...

un vol. de 196 pages. 16,50

La Séquence du Jeune lecteur. CM1...

un vol. de 192 pages, 15,50

*Les maîtres des classes intéressées peuvent recevoir un spécimen en s'adressant :*

**Editions LAVAUZELLE.** Département Librairie : B. P. 8 - 87350 PANAZOL ☎ 33-11-94  
PARIS (6<sup>e</sup>) (Exposition et Vente) : Dépôt O.D.E.L. 25, quai des Grands-Augustins ☎ 326-03-06

# C'EST LA RENTREE. PRENEZ DES COULEURS.



Les couleurs Lefranc Bourgeois : des gouaches en tubes ou en pastilles. 35 nuances dont les 3 primaires, 15 présentations différentes. Elles sont en vente partout, en boîtes, au détail, en coffrets. Pour la rentrée, choisissez la qualité Lefranc Bourgeois.

**DETREMPE GOUACHE UNIVERSELLE.**

**lefranc & bourgeois**

Notice et nuancier à votre disposition - Lefranc Bourgeois Service Informations  
BP 337 - 72007 Le Mans Cedex - Tél. (43) 84.96.72

# le maire et l'école

A la demande de nombreux lecteurs, nous entreprenons de présenter certains aspects concrets des activités d'enseignement. Nous serons ainsi amenés à décrire les rapports qui s'établissent entre les écoles et établissements, les autorités dans l'Université et hors de l'Université, certains organismes et associations intéressés au fonctionnement et au progrès des institutions scolaires. Dans nos premiers articles, nous aborderons le problème de l'école communale. Aujourd'hui nous tracerons un panorama des rapports du maire avec les écoles de sa commune.



SI LA FRANCE métropolitaine compte actuellement 95 départements, 322 arrondissements, 3 075 cantons et 37 000 communes (environ), elle avait, en 1973-1974, 63 041 écoles publiques, dont 1 035 écoles d'enseignement spécial. Les écoles privées, 8 496 au total, avaient 614 écoles d'enseignement spécial. Plus précisément, on relevait 11 289 écoles maternelles publiques (289 écoles privées), 14 632 écoles élémentaires publiques à classe unique (579 écoles privées) et 36 085 écoles primaires élémentaires publiques à plusieurs classes (7 017 écoles privées). Ces écoles sont confiées à 260 000 instituteurs publics et 40 000 instituteurs privés.

Le simple énoncé de ces chiffres montre à l'évidence l'importance et la multiplicité des relations qui s'établissent nécessairement entre les maires et les instituteurs. Nous n'envisagerons, dans ce premier article, que les questions intéressant les écoles élémentaires et maternelles, la scolarité de deux à onze-douze ans.

La commune est la plus petite, hiérarchiquement, des collectivités territoriales. Toutes les affaires communales sont traitées par le maire qui peut donner délégation, pour certaines de ses attributions, à un ou plusieurs adjoints. En règle générale, dans les communes de quelque importance, un adjoint est spécialisé dans le secteur des affaires culturelles et, notamment, de

l'enseignement.

Si le maire, chargé de l'exécution des lois et des instructions du gouvernement, transmises par le préfet, est, dans la commune, l'agent du pouvoir central, il est essentiellement le représentant élu de la commune, collectivité décentralisée, et doté, à ce titre, d'attributions étendues.

Comme agent de l'Etat, le maire a la charge de l'exécution des lois et règlements généraux qui sont nombreux en matière scolaire (obligation scolaire, hygiène, aménagement et entretien des locaux, recrutement du personnel communal, etc.)

Comme agent de la commune, il représente la commune, personne morale, prépare et exécute le budget, gère le domaine communal, assure la conservation des propriétés communales, la construction et l'entretien des bâtiments de la commune, la direction des travaux, l'organisation des services publics communaux, etc. Il faut noter, dès maintenant, que la plupart des activités scolaires ont une répercussion sur le budget de la commune.

Dans ces conditions, quels sont, normalement, les rapports du maire et de l'instituteur ?

Distinguons d'abord le cas de l'instituteur chargé de la direction d'une école et celui de l'instituteur adjoint.

Les rapports du maire et de l'instituteur peuvent être examinés de deux points de vue différents.

Lorsqu'il n'agit pas *ès-qualité*, l'instituteur est un citoyen ordinaire.

Il est l'administré du maire (s'il réside dans la commune), sans privilèges, mais aussi sans obligations particulières. Il jouit de toutes les libertés du citoyen et conserve son entière indépendance. Mais il ne peut oublier cependant les règles de réserve que lui impose son appartenance à un grand corps de fonctionnaires, justement réputé pour son esprit de tolérance, d'impartialité et son bon sens.

Le directeur d'école, qu'il soit nommé à titre définitif, provisoire ou intérimaire, est responsable de toutes les questions administratives et il a la décision dans les relations avec les autorités locales, maire et conseil municipal, comme avec les inspecteurs de l'enseignement et les familles. Il a également la responsabilité, dans le cadre des règlements, de l'organisation pédagogique de l'école et de la coordination générale de l'enseignement. Les instituteurs adjoints n'ont pas à se substituer au directeur dans les relations de l'école avec la municipalité, ce qui ne veut pas dire qu'ils doivent s'en désintéresser ; ils ont la possibilité d'exprimer leurs vœux au maire, sous couvert du directeur, qui les transmet avec son avis, à moins qu'il ne les reprenne à son compte. De toute évidence, il est souhaitable que le tableau des vœux d'une école déterminée soit établi en collaboration entre directeur et adjoints, avant d'être soumis à la municipalité. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que l'institution prévue d'un « Conseil de l'école », réunissant Comité des parents et Conseil des maîtres, vienne renforcer l'idée de concertation préalable.

Les relations entre maire et instituteur sont nécessairement fréquentes. L'intérêt de l'école exige que ces relations soient non seulement correctes, mais autant que possible, empreintes de confiance et d'estime réciproques.

A son arrivée dans la commune, l'instituteur, et nécessairement lorsqu'il est placé à la tête d'une école, doit faire une visite au maire, soit à la mairie, soit à son domicile personnel, selon le cas (le prédécesseur, le délégué départemental ou un collègue résidant dans la commune indiquera la règle d'usage). Il sera utile à l'instituteur, avant cet entretien, de prendre des renseignements sur la commune (activités économiques, problèmes particuliers, œuvres scolaires et périscolaires, personnalités de la commune, etc.) de façon à éviter, lors du premier contact, les maladresses ou les erreurs dans la conversation.

Le maire a été informé officiellement de la désignation d'un nouveau directeur d'école ou d'un nouvel instituteur dans sa commune. C'est le maire qui procède à l'installation du directeur, c'est-à-dire à une sorte de remise officielle des locaux et du matériel d'enseignement (décret du 18 janvier 1887, art. 23).

L'instituteur chargé de direction montre au maire l'arrêté du recteur qui le nomme à ce poste. Le maire (ou l'adjoint qui le représente), procède à l'installation qui comporte :

- une visite des locaux de l'école, y compris les dépendances et les annexes ;
- la remise des clés des locaux scolaires et du logement de l'instituteur ;
- l'établissement et la signature du procès-verbal du recensement du mobilier et du matériel d'enseignement ;
- l'établissement et la signature du procès-verbal d'installation par le maire et l'instituteur. Généralement, cette pièce consiste en un imprimé de l'Inspection académique et doit être retournée à ce service par l'instituteur. Le mandatement du premier

#### la bonne soupe...

Pour garantir des repas répondant aux règles de l'hygiène alimentaire dans les restaurants collectifs en milieu scolaire et universitaire, une circulaire du 13 juillet 1976 rappelle l'essentiel des prescriptions officielles (B.O. n° 31). Il y est dit notamment que « les plats doivent être préparés le jour de leur consommation », que l'usage des bouteilles en plastique comme carafes d'eau potable est exclu et que les cantines des écoles maternelles et élémentaires doivent être l'objet d'une attention particulière.

#### ... plus chère

Les tarifs annuels de pension applicables dans les lycées et collèges augmentent : 1 350 F dans un établissement du premier échelon ; mais l'établissement du quinzième échelon (le trois étoiles des internats ?) demandera 2 430 F. (Arrêté du 23 juillet 1976 - B.O. n° 29.)

mois de traitement dépend de cette formalité.

Si le maire refuse d'installer l'instituteur, il appartient au préfet de procéder d'office, par lui-même ou par un délégué spécial, à l'installation de l'instituteur, en vertu du droit que lui confère l'article 85 de la loi du 5 avril 1884.

Le maire n'est pas le chef hiérarchique de l'instituteur, mais comme administrateur de la commune, il possède de nombreuses attributions en matière scolaire.

Le maire tient de la loi du 30 octobre 1886, art. 9, un droit d'inspection de toutes les écoles publiques. L'inspection du maire porte exclusivement sur l'état des locaux, du mobilier et du matériel d'enseignement, sur le chauffage, l'éclairage, sur l'hygiène et la salubrité. Elle ne peut jamais porter sur l'enseignement proprement dit. L'inspection du maire peut avoir lieu pendant les heures de classe. Les exercices scolaires peuvent continuer devant le maire ; il peut s'intéresser au travail des élèves, à leurs cahiers, mais il n'a pas qualité pour les apprécier.

L'inéligibilité de l'instituteur public au Conseil municipal dans le ressort où il exerce ses fonctions (art. 33 de la loi du 5 avril 1884) a été abolie par la loi du 16 février 1946. L'incompatibilité avec les fonctions de maire et d'adjoint, considérées comme fonctions administratives (art. 25 de la loi du 30 octobre 1886) a été abolie par la loi du 9 septembre 1947.

L'instituteur a parfaitement le droit de participer aux luttes électorales dans la commune. Il peut être candidat au Conseil municipal. Il évitera, dans ce cas, les querelles de personnes. Il ne manquera jamais de « parler et d'agir dans des formes qui sauvegardent à la fois la dignité de sa fonction et son autorité personnelle ».

René Guy

## on recrute

■ **DES INSPECTEURS PRINCIPAUX DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS** par inscription sur la liste d'aptitude. (Circulaire du 20 juillet 1976 - B.O. n° 31 bis).

■ **DES INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE** : la session de 1977 s'ouvrira le 22 mars. (Arrêté du 29 juillet 1976 et circulaire du 23 août 1976 - B.O. n° 32).

## on réorganise

■ **L'ADMINISTRATION CENTRALE DU SECRETARIAT D'ETAT AUX UNIVERSITES** : elle comprend désormais

- les organes directement rattachés au Cabinet : le bureau du Cabinet ; le service d'Information ;
  - la délégation aux Relations universitaires internationales ;
  - la mission de la Recherche ;
  - la direction des Enseignements supérieurs ;
  - la direction des Affaires générales et financières ;
  - le service des Bibliothèques ;
  - le service des Personnels enseignants et techniques.
- (Décret du 30 juillet 1976 - B.O. n° 31.)

## on modifie

■ **LES REGLEMENTS**

- de l'agrégation d'espagnol, épreuve n° 4 : thème et entretien (arrêté du 23 juillet 1976 - B.O. n° 32) ;
- de l'agrégation de lettres modernes, épreuve n° 5 : version - session 1977 (arrêté du 15 juillet 1976 - B.O. n° 31 bis) ;
- du CAPES de lettres modernes, épreuve n° 3 : thème ou version - session 1977 (arrêté du 22 juillet 1976 - B.O. n° 31 bis) ;
- du CAPES d'éducation musicale et de chant choral, session 1977. Précisions sur les épreuves écrites — contrôle de l'oreille, écriture musicale — et les épreuves orales — explication de textes musicaux, exécution vocale et instrumentale, déchiffrement et accompagnement (circulaire du 22 juillet 1976 - B.O. n° 31 bis) ;

— des CAP de revêtitseur étanchéiste (arrêté du 8 juillet 1976 - B.O. n° 32) ; de graveur sur métaux et de graveur en taille douce (arrêtés du 28 juillet 1976 - B.O. n° 31 bis) ; de tapissier d'ameublement (arrêté du 2 juillet 1976 - B.O. n° 31 bis) ;

— du concours de recrutement des professeurs adjoints d'éducation physique et sportive (arrêté du 28 juin 1976 - B.O. n° 31 bis).

■ **LES PROGRAMMES**

— du concours de recrutement des professeurs d'histoire et géographie des ENNA (note du 4 août 1976 - B.O. n° 31 bis) ;

— du concours de recrutement des professeurs de CET chargés des enseignements professionnels théoriques, section dessin d'art appliqué aux métiers, session de 1977 (circulaire du 29 juillet 1976 - B.O. n° 31 bis).

## on majore

■ **LES BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** : les taux des bourses d'enseignement supérieur sont majorés, à la rentrée 1976, uniformément de 369 F par rapport à ceux de l'an dernier (un peu plus de 10 % pour le 1<sup>er</sup> échelon) ; les nouveaux taux sont les suivants :

1 <sup>er</sup> échelon .....	3 438 F
2 <sup>e</sup> échelon .....	3 996 F
3 <sup>e</sup> échelon .....	4 554 F
4 <sup>e</sup> échelon .....	5 112 F
5 <sup>e</sup> échelon .....	5 670 F
6 <sup>e</sup> échelon .....	6 228 F
7 <sup>e</sup> échelon et allocations d'études pour préparation DEA et DESS .....	6 786 F
Bourses d'agrégation .....	7 344 F

Pour les étudiants qui reprendront leurs études en 1976, après accomplissement du service national, les taux ci-dessus sont majorés, suivant l'échelon, de 1 719 F à 2 538 F.

(Circulaire du 23 juillet 1976 - B.O. n° 31.)

## on réglemente

■ **DE NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES DANS LES COLLEGES** : la loi du 11 juillet 1975 prévoit l'introduction de ces enseignements à la rentrée de 1977. Une circulaire du 9 août 1976 (B.O. n° 31) définit les modalités

des stages de perfectionnement, d'une durée de six semaines, à l'intention des maîtres appelés, dans le cadre de la réforme, à enseigner l'éducation manuelle et technique. Des stages de trois semaines seront mis en place pour une information des maîtres appelés à remplacer les personnels à former. La liste des centres de formation est donnée en annexe à la circulaire.

■ **LES ELECTIONS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION** : les chefs d'établissement d'enseignement secondaire organiseront des élections pour l'année scolaire 1976-1977 dans la période de quatre à six semaines après la rentrée scolaire. Ils veilleront à organiser une réunion d'information pour l'élection des élèves délégués de classe, puis de leurs représentants au conseil d'administration ; ils veilleront aussi à ce que « les associations de parents d'élèves habilitées et les organisations syndicales soient placées sur un plan de stricte égalité ». (Circulaire du 6 août 1976 - B.O. n° 31.)

## on fixe

■ Les nouvelles bases de calcul de LA MAJORATION DE SALAIRE UNIQUE et des PRESTATIONS FAMILIALES. (Circulaire du 15 juillet 1976 - B.O. n° 32).

■ Le montant de la PRIME DE QUALIFICATION allouée aux intendants universitaires. (Arrêté du 15 juillet 1976 - B.O. n° 32).

## on signale aussi

■ **TROISIEME AGE** : comment les élèves des établissements d'enseignement public pourront-ils témoigner amitié et sympathie aux personnes âgées ? En donnant leur concours aux manifestations organisées du 17 au 24 octobre 1976 par les Comités locaux. Une causerie sera consacrée dans les écoles aux sentiments de gratitude et aux égards dus à nos « anciens ». (Circulaire du 30 juin 1976 - B.O. n° 28.)

■ L'activité des EQUIPES ACADEMIQUES ET DEPARTEMENTALES DE RENOVATION PEDAGOGIQUE sera organisée, pendant la prochaine année scolaire, d'après les indications contenues dans

une circulaire du 15 juillet 1976 (B.O. n° 31).

■ **LES ELEVES PROFONDEMENT HANDICAPES** bénéficieront de la prise en charge totale, à partir de cette rentrée scolaire, de leurs frais de déplacement vers les établissements d'enseignement publics sous contrat. (Circulaire du 29 juillet 1976 - B.O. n° 31).

■ Une information sur L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNELS et le rôle des ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL qui secondent aux niveaux ministériel, académique et départemental l'activité des administrations de l'enseignement en recherchant « les causes qui compromettent l'équilibre physique, psychologique, économique ou moral d'un individu, d'une famille ou d'un groupement » et en menant « toute action susceptible d'y remédier ». (Circulaire du 29 juillet 1976 - B.O. n° 31 bis).

■ Une recommandation particulière concernant un complément éventuel de BOURSES AUX ENFANTS D'AGRICULTEURS victimes de la sécheresse. (Circulaire du 1<sup>er</sup> septembre 1976 - B.O. n° 32).

■ Une circulaire sur L'ENSEIGNEMENT DU GREC : l'initiation prévue en 5<sup>e</sup> doit être effectivement organisée. (Circulaire du 23 juillet 1976 - B.O. n° 32).

■ Peu de modifications à la procédure de CHANGEMENT D'ACADEMIE DES P.E.G.C. TITULAIRES, par voie de permutation, mais un calendrier des opérations. (Circulaire du 24 août 1976 - B.O. n° 32).

■ **DES ENQUETES DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES DU SECOND DEGRE**

— sur les effectifs d'élèves en général ;  
— sur les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles ;  
— sur les résultats aux examens de l'enseignement technique ; (Circulaire des 19, 20 et 24 août 1976 - B.O. n° 33.)

— sur le personnel non enseignant dans les établissements publics du second degré. (Circulaire du 1<sup>er</sup> septembre 1976 - B.O. n° 33)

■ **LE CONCOURS DE LA JOURNEE EUROPEENNE DES ECOLES EN 1977.** Ce concours est ouvert du 2 décembre 1976 au 10 janvier 1977. Les CRDP et les CDPP tiennent une documentation européenne à la disposition des enseignants. (Circulaire du 24 août 1976 - B.O. n° 33.)

# les enfants-p

Il paraît de très nombreux ouvrages concernant l'éducation spéciale et les phénomènes d'inadaptation. Dans la mesure où les enseignants « spécialisés » héritent, selon de nombreux auteurs, des produits de l'école « ordinaire », ces livres devraient bien être lus par tous. En voici quelques-uns, récemment parus et qui reflètent assez bien un certain nombre de tendances pédagogiques, elles-mêmes prolongements des options générales en matière d'inadaptation, depuis celui qui s'efforce de rendre compte du maximum de tendances à celui, très engagé, qui ne veut voir le salut que dans une voie...

Henri Giraud

**L'enfant inadapté à l'école**

Privat, 216 p., 32 F

« Nous achevons cet ouvrage avec l'impression d'y avoir abordé beaucoup de questions mais de manière bien superficielle, d'avoir indiqué des voies de réflexions et de recherches mais sans y avancer bien loin. »

C'est la critique que l'auteur s'adresse à lui-même et il n'a pas tort. A mon avis ce n'est pas une critique négative, car l'ouvrage se lit avec beaucoup de facilité et peut être utile à tous ceux qui désirent aborder la notion d'inadaptation et avoir une idée des divers handicaps. Sa qualité essentielle me paraît être l'honnêteté, évoquant les différents aspects de l'inadaptation de façon sommaire certes, mais en faisant référence aux grands courants de pensée actuels. Quelques études de « cas », qu'on aurait aimés moins nombreuses mais plus fouillées illus-



# Problèmes

trent un propos qui fait une grande place à la notion de débilite, la relativisant par rapport à celle d'échec scolaire et insistant sur la lourde responsabilité du non-apprentissage de la lecture.

Le contenu, très accessible, d'un tel livre, devrait être acquis par tous les enseignants de « l'enfance ordinaire ». Cela permettrait, entre eux et leurs collègues spécialisés, un dialogue qui, trop souvent, fait défaut.

Simone et Roger Benjamin

## **Le jeune enfant et ses besoins fondamentaux**

CNAF (47, chaussée d'Antin, 75436 Paris Cedex 09), 176 p., 15 F

Si, par besoins fondamentaux, il faut comprendre, selon les auteurs, tout ce qui est « nécessaire au développement de l'enfant », on voit que le sujet est vaste et les idéologies sous-jacentes, nombreuses.

C'est peut-être par l'énoncé de quelques-uns des collaborateurs de l'ouvrage, qui reste toujours parfaitement lisible, que les lecteurs de *l'éducation* pourront se faire une idée de la position adoptée ici, qui est celle d'un « humanisme non idéaliste » : Alexandre Minkowski, Roger Misès, Hélène Gratiot-Alphandéry, Irène Lézine, Myra Stambak, René Zazzo, Marie-Josée Chombart de Lauwe, etc.

Tous ces noms, bien connus des enseignants qui se penchent sur les problèmes de la petite enfance et sur ceux de l'enfance inadaptée, montrent à quel point, tant en ce qui concerne les besoins physiques, que le besoin d'autrui, que ceux liés au développement de l'intelligence, l'accent sera constamment mis sur l'aspect social du problème tant dans ses implications simplement économiques que comportementales.

Disons que l'ouvrage « fait le point » à ce sujet en écartant tout ce qui relève de prises de position « attaquant » la notion de famille d'une façon trop entière (anti-psychiatrie par exemple). On peut par ailleurs regretter que, du fait de l'orientation nettement wallonienne du propos, la psychanalyse n'y ait qu'une place plus que restreinte.

C'est, à cette réserve toute personnelle près, un très bon livre de référence, synthétisant ce que l'on trouve actuellement dans de nombreux ouvrages spécialisés. Je n'hésiterai pas à le recommander très vivement à tous les enseignants (écoles maternelles et élémentaires) car les informations rapportées sont en mesure de les faire réfléchir à leur pratique pédagogique, notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la langue. Je pense aussi que les professeurs du « secondaire », qui ont une action auprès des futurs parents que sont les adolescents, pourraient trouver la quantité de thèmes de débats pour un cours d'hygiène ou de puériculture, cette dernière vue autrement que dans l'optique, certes importante, du biberon...

André Lapiere  
et Bernard Aucouturier

## **La symbolique du mouvement**

L'Epi, 140 p., 29 F

*« Si l'école fabrique des inadaptés c'est parce qu'au lieu d'accepter cette dynamique du désir et de l'aider à évoluer, elle la refuse et la culpabilise, ne laissant plus d'autre choix à l'expression des pulsions que le symptôme. »*

Nous voici au cœur du problème : cette dynamique du désir se traduit symboliquement par un agir, reflet de l'être sous formes de mouvements et de gestes. Le point de départ de l'action thérapeutique, très globale, anti analytique, est alors le corps agissant dans une relation directe avec les objets, les sons, l'espace, les autres.

Pour les auteurs, il faudrait que l'école permette d'abord à l'enfant

d'assumer par la symbolique du mouvement l'autonomie de son désir, pour qu'ensuite il devienne étonnamment disponible aux acquisitions « classiques » ; l'essentiel de l'éducation au nom de la qualité de l'être se situe donc à ce niveau.

Dois-je ajouter que cette action éducative se situe nécessairement dans une ligne non directive et que, en tant que thérapeutes et au nom de la globalité de l'être, les auteurs se refusent à une intervention de type médical : diagnostic, prescription, traitement. La thèse est très psychiatrique, tant dans ses attendus que dans son exposé par ailleurs fort clair, mais l'enseignant d'école maternelle ou élémentaire, si l'ouvrage peut lui permettre une observation plus éclairée de ses élèves et une modification d'attitudes dans certains moments de sa pratique pédagogique, restera sur sa faim, la partie de l'ouvrage intitulée « Vers l'expression rationnelle » (verbale et mathématique) étant plus que restreinte et constituant manifestement un souci second des auteurs. Ce qui importe ici est de permettre aux enfants de s'exprimer et de créer, mais le terme « créativité », pourtant fort employé, n'est jamais défini.

Un ouvrage qui permettra aux enseignants de dialoguer avec les rééducateurs psychomoteurs mais qui apparaît encore trop éloigné de ce que chacun d'entre nous peut honnêtement envisager.

Pierre Vayer  
et Jean Destrooper

## **La dynamique de l'action éducative chez les enfants inadaptés**

Doïn, 203 p., 42 F

Cet ouvrage s'adresse, tant au fond que dans la forme, à ceux qui ont réfléchi aux problèmes de l'enfance inadaptée et qui, s'interrogeant sur l'éducation psychomotrice, désirent, non pas en apprendre les rudiments, mais la relier à l'action éducative en général avant de l'aborder de façon plus spécifique dans ses techniques et ses méthodes.

Le mérite essentiel de ce livre est la volonté constante de ses auteurs de présenter la psychomotricité non comme une technique supplémentaire de rééducation se surajoutant aux autres, mais comme le moyen privilégié de rétablir les possibilités de communication de l'être au monde, l'inadaptation étant définie comme une sclérose du dialogue. Selon les auteurs, toute action éducative, et non seulement rééducative, permettant à l'enfant de se prendre en charge, ne peut se concevoir qu'en utilisant le langage compris de l'enfant, celui de l'action psychomotrice.

Pour arriver à cette notion il était nécessaire de la réinsérer dans un schéma d'éducation globale qui ne pouvait se dispenser d'un rappel du concept d'inadaptation (perçu ici sous l'aspect de la déficience intellectuelle et mentale), d'une étude critique du système éducatif et de l'idée de rééducation.

C'est sur l'approche neuro-psychologique, considérée comme modèle ouvert, que les auteurs basent l'observation des enfants et le travail qui vise à briser le mécanisme de feed-back qui entretient l'inadaptation, ce qui implique la suppression des deux sources d'initiation de la boucle ; l'échec de

l'enfant et la réaction de l'adulte à cet échec.

Le travail avec l'enfant paraît alors, conformément d'ailleurs aux productions antérieures des auteurs, très analytique. On ne peut douter de la validité de la dernière phrase de l'ouvrage : « *Ce qui est vrai pour l'enfant dit inadapté est également vrai pour celui qui ne l'est pas encore* », mais on peut regretter que sa lecture, souvent difficile, le rende peu accessible à ceux qui s'occupent de l'éducation du jeune enfant et qui ne sont pas déjà spécialisés dans les problèmes de psychomotricité.

Georges Mauco  
**L'évolution de la psychopédagogie**  
Privat, 176 p., 28 F

Georges Mauco fut, en 1946, le promoteur du premier centre psychopédagogique au lycée Claude Bernard à Paris. Tout son ouvrage marque le regret qui est le sien d'avoir assisté à la prise en mains de ces centres par les services de la Santé, aboutissant à la psychiatisation de l'acte éducatif, et son espoir en les GAPP, mis en place par l'Éducation nationale.

Ce que Mauco dénonce ici, c'est la médicalisation commercialisante

et psychiatisante des CMPP, reprenant la dure accusation du Dr Audisio s'élevant contre « l'hypocrisie et l'ignorance coupable, la malhonnêteté intéressée et les bonnes volontés inaptes d'une multitude bigarrée médico - psycho - socio - pédagogique qui sont telles qu'on ne peut laisser en silence dans ses mains un champ thérapeutique fondamental qu'elle dispute comme un marché commercial ».

L'espoir placé dans les GAPP l'est à plusieurs conditions : tout d'abord, après avoir rappelé que l'école est la grande fabrique d'enfants inadaptés par le biais d'une pédagogie autoritaire et refoulante qui détruit la personnalité au nom de l'éducation, Mauco met en cause la structure hiérarchisée et bureaucratique de l'Éducation nationale qui va pour l'instant à l'encontre d'une action globale au niveau de l'enfant. Cela l'amène à définir ce que pourrait être le champ d'action du GAPP et ce que devrait être la formation des rééducateurs.

Le champ d'action ne peut être que psychanalytique, visant à travailler sur la cause profonde des symptômes et non sur les symptômes eux-mêmes, par la recherche d'une relation symbolique à l'enfant. Il doit s'étendre à l'école comme ferment d'une mutation pédagogique fondamentale visant à ne mettre en place un savoir que sur une qualité d'être à laquelle le maître ne peut être sensible que par une information psycho-pédagogique sérieuse et une collaboration avec les membres du GAPP, ceux-ci étant eux-mêmes formés à l'analyse d'enfants. Le GAPP sera alors le lieu, pour l'enseignant et les parents, de la prise de conscience des problèmes relationnels. Cette idée n'est pas nouvelle, mais les conditions de sa prise en œuvre le sont ; elles demanderaient un effort de tous, enseignants, formateurs, psychiatres et psychanalystes dans la mesure où le problème essentiel qu'elles soulèvent est celui du partage d'un savoir, donc d'un pouvoir.

Christian Cousin

## dans les revues

■ **Pour**, organe du Groupe de recherche et d'éducation pour la promotion (13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris - Abt à 6 numéros : 80 F), consacre un numéro double (47/48, 160 p., 30 F) au thème « La formation et les conditions de travail ». Au cours d'une quinzaine d'articles sont abordés : les conditions de travail et la formation ; l'ergonomie (ou étude de l'organisation rationnelle du travail) ; le point de vue ministériel en ce domaine ; les positions des syndicats (CGT, CFDT, FO, CNPF) ; les revendications sur les conditions de travail ; les problèmes de diagnostic et de décision pour l'amélioration des conditions de travail ; etc. L'ensemble constitue une somme très intéressante d'informations, de documentations et de réflexion.

■ **Recherches** (CERFI, 49, rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois - Abt à 6 numéros : 150 F) présente coup sur coup deux numéros spéciaux consacrés aux enfants. Dans le premier : « Co-ire, Album systématique de l'enfance » (n° 22, 160 p., 36 F, agrément de gravures, de lettrines et de planches hors texte), le parti-pris des auteurs — Guy Hocquenghem et René Schérer — est de suivre, en dehors des grandes routes de la pédagogie, de la psychologie et de l'enquête, les chemins de l'enfance, à côté desquels passent généralement les « spécialistes » qui ont l'intention de la « libérer ». Le volume suivant (n° 23, 208 p., 35 F) s'intitule « L'enseignement - 1 - L'école primaire ». Anne Querrieu y analyse avec lucidité l'idéologie toute faite de notre école laïque. On lira également avec fruit dans le même numéro l'étude de René Schérer sur « L'enseignement mutuel et Fourier ».

# RTS

## pour le second degré

La semaine dernière, nous avons donné les programmes prévus par la Radiotélévision scolaire pour le premier degré. Voici aujourd'hui ceux qui s'adresseront au second degré.

NE REVENONS PAS sur certaines émissions de la Radiotélévision scolaire, déjà signalées dans le numéro 288 du 16 septembre, qui s'adressaient indifféremment aux élèves de sixième et cinquième et à ceux du cours moyen II. Outre ces émissions donc, le second degré bénéficiera cette année de programmes plus spécifiques, mais surtout dirigés vers le premier cycle.

C'est ainsi que les langues vivantes seront à l'honneur pour les classes de quatrième et de troisième : trois émissions hebdomadaires (radio) de vingt minutes par niveau, allemand et anglais, accompagnées, bien entendu, de livres pour les élèves et pour les professeurs. Mais les élèves déjà familiarisés avec le maniement d'une langue étrangère — ceci s'adresse donc aussi à ceux du second cycle — regarderont les séries télévisées consacrées aux civilisations américaine, allemande, espagnole et anglaise (une demi-heure par semaine).

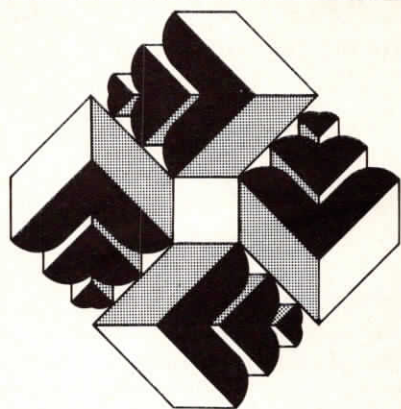
C'est sur le petit écran aussi que les élèves de quatrième, de troisième et du second cycle, mais également les parents, les professeurs et les conseillers, pourront trouver des « Informations pour l'orientation », par une documentation sur le monde économique, les filières scolaires et les familles professionnelles (une demi-heure par semaine). Quelques émissions de radio compléteront cette série télévisée.

Une initiation à la lecture et à l'expression sera assurée par les émissions radio « Des œuvres au langage » (sixième et cinquième) et

« Le club du lundi » (troisième) et l'exploration du milieu humain et de l'environnement par deux séries radio « La vie contemporaine » (premier cycle). Réalisées en collaboration avec la Prévention routière, des émissions télévisées seront consacrées, au cours du second trimestre, à la sécurité routière.

Un assez grand nombre de programmes sont prévus à l'intention des enseignants. « Information des professeurs » proposera aux maîtres du premier et du second cycles deux séries radio de français (problèmes de linguistique, de la critique moderne...), une de philosophie (approche de questions neuves ou particulièrement difficiles) et une de langues vivantes (le parti qu'on peut tirer de l'apport de la linguistique en pédagogie appliquée). Pour l'initiation expérimentale (premier cycle) et les sciences physiques (second cycle), sont également envisagées des émissions télévisées, complétées par des dossiers d'accompagnement. Enfin une série télévision et une série radio présenteront des expériences et des recherches pédagogiques portant essentiellement sur les problèmes de renouvellement méthodologique (travail de groupe, orientation, etc.) susceptibles d'intéresser les professeurs des deux cycles.

Terminons sur une création originale, « Les vingt-quatre jeudis », qui, pendant une heure, proposeront en direct, aux élèves du second degré, des informations, des débats, des entretiens, etc., sur des problèmes du monde contemporain. Nous en reparlerons prochainement.



Du manuel pratique  
au livre de réflexion

sous la direction de M. SIRE

## Le document et l'information :

### Leur rôle en éducation

Maîtres et éducateurs du premier et du second degré, trouveront ici la démonstration qu'un travail efficace peut être mené en association avec les documentalistes.

F. IMBERT

## Le groupe-classe et ses pouvoirs

C'est à partir d'expériences vécues que sont envisagées les transformations possibles des relations entre maître et élèves.

J. LEIF et L. BRUNELLE

## Le jeu pour le jeu

Jouer est une activité naturelle. C'est donc pour lui-même et non pour une quelconque exploitation pédagogique que le jeu doit avoir sa place dans toute éducation.

JOHN DEWEY

## Démocratie et éducation

Il s'agit d'un véritable traité de pédagogie, dû au grand spécialiste des sciences de l'éducation qu'était le professeur américain J. Dewey.

**armand colin**

---

## conférences

---

### ■ Regards sur Venise et sur la Provence.

Organisé par la Caisse nationale des monuments historiques, cycle de onze conférences illustrées de diapositives. Chacune d'entre elles sera donnée deux fois : le dimanche à 17 h 15, le jeudi à 15 heures, au Palais de Chaillot (côté théâtre). La première sera donnée le 10 et le 14 octobre. Tarif pour les onze conférences : 100 F ; étudiants 70 F. Pour recevoir le calendrier détaillé : CNMH, visites-conférences, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

■ **Visites-conférences organisées par le Museum national d'histoire naturelle et réservées aux enseignants** pour leur permettre d'assurer eux-mêmes, dans les meilleures conditions, la visite des galeries et collections vivantes du Museum. Modalités d'inscription : s'inscrire au plus tard huit jours avant la date de la visite choisie. Pour recevoir le calendrier de ces visites : Secrétariat du service national de muséologie, 57, rue Cuvier, 75005 Paris. Tél. : 707-06-04.

---

## journées d'études

---

■ **Journées nationales audiovisuelles** organisées par le Centre régional de recherche et de documentation pédagogiques à Clermont-Ferrand, les 17, 18 et 19 novembre. Au programme : exposition de matériels audiovisuels, débats entre réalisateurs et utilisateurs de documents et programmes, conférences pédagogiques, etc. Un stage national des animateurs et techniciens des services audiovisuels des CRDP et CDDP se déroulera également dans le cadre de cette manifestation. Pour tous renseignements : CRDP, service audiovisuel, 15, rue d'Amboise, 63037 Clermont-Ferrand. Tél. : 92-41-91.

---

## formation continue

---

■ **Cycle de réflexion sur l'écoute-action**, organisé dans le cadre de la formation permanente par l'université de Paris VIII. Ce stage, s'adressant principalement aux formateurs mais aussi aux enseignants, médecins, travailleurs sociaux, débutera le 23 octobre et sera composé de cent vingt heures d'enseignement — trente séances de quatre heures, interrompues

pendant les vacances universitaires. Responsable pédagogique : Michel Lobrot, maître de conférences au département des sciences de l'éducation à l'université de Paris VIII. Animateur : Daniel Simeha, formateur et conseiller professionnel. Le nombre de participants sera de dix à quinze stagiaires. Coût du stage : trente séances, 3 500 F ; quinze séances 2 000 F (pour les personnes ayant déjà participé à une précédente session, l'inscription peut être prise pour quinze séances). Renseignements et inscriptions : Université de Paris VIII — Formation permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12. Tél. : 808-96-70 poste 389.

■ **Le catalogue des stages** organisés dans le cadre de la formation continue par le **Conservatoire national des arts et métiers** est paru. Pour le recevoir ou pour tous renseignements : Conservatoire national des arts et métiers — Formation continue, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 887-37-38.

---

## stages

---

■ **Etude des aspects d'une civilisation.** Sur ce thème, les CEMEA organisent deux stages du 30 octobre au 5 novembre : **le Maghreb** au CREP de Voiron (Isère) ; **l'Afrique noire** (Hauts-de-Seine) au CREP de Chatenay-Malabry. Pour tous renseignements : CEMEA — Coopération internationale, 2 bis, rue de la Bourie Blanche, 45000 Orléans. Tél. : (38) 87-86-19.

---

## expositions

---

■ **Cinquantenaire de l'exposition de 1925**, du 8 octobre au 2 février au musée des Arts décoratifs. L'exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes, qui se tenait à Paris l'été 1925, sera le point de départ de cette importante manifestation. Elle sera évoquée par des documents de l'époque, des photographies, des reconstitutions partielles des pavillons les plus célèbres : Ruhlmann, Esprit nouveau (Le Corbusier et Ozenfant), pavillon de Sèvres, une ambassade française (Chareau, Groult, Dunan, etc.). La deuxième partie illustrera les sources esthétiques du style 1925 — art nègre, Ballets russes, cubisme, futurisme... — et ses répercussions jus-

qu'à nos jours. Visites guidées plusieurs jours par semaine et sur demande (s'adresser au service éducatif : poste 26 de 14 à 18 heures). Union centrale des arts décoratifs, Pavillon de Marsan, 107-109, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-32-14.

■ **Expositions photographiques itinérantes sur les maisons paysannes.** Organisées par l'Association des maisons paysannes de France, avec l'aide du musée national des Arts et Traditions populaires et de « l'Inventaire général », ces expositions sillonneront la France pendant plusieurs années. Elles peuvent être mises à la disposition de tous ceux qui contribuent à la sauvegarde de notre architecture paysanne : associations, municipalités, établissements scolaires, maisons de jeunes, foyers ruraux, etc. Pour tous renseignements, écrire à l'Association des maisons paysannes de France, 13, rue de l'Abbé-Grégoire, 92130 Issy-les-Moulineaux.

---

## loisirs

---

■ **Séances d'initiation gratuites aux techniques artisanales** — peinture sur tissu, sérigraphie, tissage — proposées aux enseignants qui le désirent par le Centre international d'arts et d'artisanats 88-92 passage Brady, 75010 Paris. Dans ce Centre, se tient une exposition permanente de créations artistiques ; à certaines périodes des artisans travaillent sur place leur technique, d'autres organisent des stages payants de peinture sur tissu, tissage, sérigraphie, émaux, pour les dates des séances et pour les inscriptions.

---

## musique

---

■ **Journées de musique amateur à Paris.** Pour préparer le prochain Jour J de la musique en 1977, France-Musique invite tous les musiciens amateurs de Paris et de la région parisienne à participer à des manifestations publiques les 2 et 3 octobre prochains. Pendant ces deux journées, des concerts, des animations et des bals seront organisés dans divers arrondissements. Pour tous renseignements : France-Musique, journée de musique amateur, Maison de Radio-France, 116, avenue du président Kennedy, 75786 Paris Cedex 16.

Instruments de pédagogie expérimentale  
Instruments de psycho-pédagogie  
Instruments d'orientation scolaire

## LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

### Pour le cycle élémentaire

## Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10<sup>e</sup>-9<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1973  
CE 2-CM 1 (9<sup>e</sup>-8<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1973  
CM 1-CM 2 (8<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1974

### Pour le cycle d'observation

## Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6<sup>e</sup> (7<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1974  
6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> Français - Mathématiques modernes  
5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

### Au seuil du second cycle

## Les tests d'acquisitions scolaires

3<sup>e</sup> - 2<sup>e</sup> Français et Mathématiques

### Nouveauté 1976

## Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
  - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
  - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
  - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
  - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
  - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
  - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

pour apprendre  
ou vous perfectionner  
dans une langue  
étrangère

OMNIVOX  
ET BBC

vous proposent une gamme très complète  
de cours d'un haut niveau pédagogique  
et à des prix très étudiés.



EDITIONS  
DISQUES BBC

- ANGLAIS ● Cours pour débutants, adultes et enfants.  
● Cours de perfectionnement et de conversation.  
● Cours de prononciation et d'intonation.  
● Cours commerciaux, scientifiques et techniques.  
● Cours Automobile, Aviation, Hôtellerie, Marine.  
● Films pour l'enseignement de l'Anglais  
● et pour suivre à la radio les cours d'Anglais de la BBC "A L'ECOUTE DE LONDRES"  
textes et explications en Français.  
Abonnement 12 N<sup>os</sup> par an F 40.  
Spécimen gratuit sur demande.



- ALLEMAND : Cours de débutants, de révision et commercial  
ANGLAIS : Cours commerciaux  
ANGLAIS/AMERICAIN : Cours de conversation  
ARABE : Premiers principes  
BRETON : Cours de débutants  
ESPAGNOL : Cours de débutants  
FRANÇAIS : Cours pour étrangers  
ITALIEN : Cours de débutants et de conversation  
JAPONAIS : Premiers principes  
OCCITAN : Cours de débutants, languedocien et gascon  
RUSSE : Cours de débutants et de conversation

TOUS CES COURS  
SONT DISPONIBLES SOIT SUR DISQUES  
SOIT SUR CASSETTES



Documentation gratuite  
en spécifiant la discipline  
sur simple demande :  
EDITIONS OMNIVOX ET BBC-E  
8, rue de Berri - 75008 PARIS  
tél. : 359.80.05  
225.44.24 et 44.25

*les jours se suivent...*

**LUNDI.** La « petite guerre » de septembre est ouverte entre ministre et syndicats. Le premier est, naturellement, satisfait de son « examen de passage » dans la nouvelle année scolaire. Les seconds le sont moins et protestent. Systématiquement ? Plutôt, parce que, responsables sur le tas, ils ont à cœur que tout marche bien et que, vigilants et exigeants comme doit l'être tout pédagogue, ils sont obligés, dans certains cas, de noter leur ministre, comme leurs élèves, d'un « pourrait mieux faire », à tout prendre optimiste.

**MARDI.** Un éminent professeur de médecine parle sur les ondes. Il est normal, selon lui, que les enfants qui ne sont jamais souffrants dans leurs familles (sic) contractent des maladies quand ils entrent à l'école, au contact des virus des autres élèves. Mais il ne nous dit pas comment des enfants sains peuvent contaminer leurs petits camarades. Les porteurs de germes, comme l'enfer, ce sont les autres ?

**MERCREDI.** Pour le Président de la République « la rentrée de près de treize millions d'enfants est l'un des événements les plus importants de la vie politique en France ». Plus récemment le ministre de l'Éducation disait : « La politique de l'éducation, est-ce celle de la majorité ou de la minorité ? Nous n'avons pas à le savoir... C'est un problème de la nation elle-même. » Politique ou nationale, cette rentrée ? Nuance !

**JEUDI.** Reçu un nouveau mensuel, Enfants magazine, moitié journal de modes, moitié conseils aux parents. Dans la seconde moitié un « jeu-test » pour savoir si votre enfant sera « matheux » ou « littéraire ». A ne pas prendre trop au sérieux, nous prévient-on, mais peut-être pour discerner « l'esquisse d'une vocation ». Pas celle de manœuvre ou d'ouvrier agricole, bien entendu, mais d'ingénieur ou de normalien. A pratiquer précise-t-on, avec enfants... de quatre à douze ans. Heureux bambins, promis, dès la maternelle, à Polytechnique !

**VENDREDI.** « Les congés d'été seront décalés à la période mi-juillet mi-août. » Que l'on se rassure pourtant, cette petite révolution, annoncée hier par le ministre de la Qualité de la vie, ne concerne que les constructeurs automobiles. Mais comme le « scolaire » dépend toujours un peu de l'« économique », on peut s'attendre à des répercussions, ne serait-ce que sur l'organisation des centres de vacances...

**SAMEDI.** Les personnels de l'ex-Office français des techniques modernes d'éducation ont reçu une lettre du nouveau directeur du Centre national de documentation pédagogique, leur demandant de réfléchir sur la possibilité de réaliser des documents écrits. Quand on sait que feu l'OFRATEME avait, entre autres missions, celle de produire du matériel audiovisuel, certains concluent déjà que ces « techniques modernes d'éducation » sont bien menacées et devront laisser la place au bon vieil imprimé. Gutenberg triomphe ? Faut-il pour autant tuer Mc Luhan ?

Pierre-Bernard Marquet

ÇA AURAIT PU être pire. Et la rentrée 76 — la dernière du genre avant la « modernisation du système éducatif » — s'est effectuée, à quelques bavures près, sans encombre. Un calme relatif qui ne saurait, pourtant, dissimuler longtemps les difficultés. Elles subsistent dans plusieurs domaines : accueil des élèves, création de postes, réemploi des auxiliaires, amélioration des conditions de travail... Autant de « points noirs » sur lesquels les syndicats d'enseignants ne sont pas disposés à fermer les yeux.

## premières

### revendications

Premier coup de tonnerre dans un ciel orageux : la grève déclenchée les 23 et 24 septembre, dans le second degré, par le SGEN-CFDT, en liaison avec le SGPEN-CFDT. Le mouvement, qui touche les personnels enseignants, de service et administratifs, a pour but de protester contre « l'austérité dans l'enseignement » : les conditions sont « dégradées » a estimé récemment François Garrigue, secrétaire général du SGEN-CFDT, « et notre lutte pour l'emploi, elle, ne peut pas attendre : il y va de l'avenir de trop de nos camarades, il y va aussi, indirectement mais sûrement, de l'avenir de l'école ».

Une opinion que n'est pas loin de partager le SNES. Ce syndicat (affilié à la FEN) a également condamné, le 8 septembre dernier au cours d'une conférence de presse, « la politique

# ir les syndicats aussi

## la rentrée

d'austérité renforcée du gouvernement ». Pour le SNES, « des milliers de maîtres auxiliaires ne retrouveront pas d'emploi en l'absence de nouvelles créations de postes ; les conditions de travail et d'enseignement restent mauvaises dans de nombreux établissements ; des revendications catégorielles et sectorielles restent non satisfaites ». Et d'annoncer à son tour « une journée d'action et de manifestations » pour la fin du mois.

Plus modéré, mais néanmoins attentif, le SNI-PEGC a lui aussi son « plan de bataille ». Selon Maurice Piques, secrétaire national chargé des problèmes du premier cycle du second degré, l'action du SNI-PEGC s'organise notamment dans quatre directions : les effectifs (accentuer la pression sur le terrain pour obtenir la généralisation des trente élèves par classe de sixième. Ce qui suppose des créations d'emploi) ; le non-remplacement des professeurs malades ; le refus des heures supplémentaires ; la recherche d'une uniformisation entre les différentes catégories de personnels enseignant dans le premier cycle.

### les personnels

#### du second degré...

La situation est-elle aussi préoccupante, dans le secondaire, que les syndicats veulent bien le dire ? Les choses, une fois de plus, ne sont pas simples : les effectifs d'élèves progressent légèrement (+ 16 000 dans le premier cycle, soit + 0,6 %) ;

dans le même temps, 1 350 postes ont été créés dans les collèges. Un chiffre qui paraît encore insuffisant à la majorité des syndicats : il ne permet pas, en effet, de « desserrer » de manière satisfaisante le nombre d'élèves par classe.

Autre pomme de discorde entre le ministère et les enseignants : la question des heures supplémentaires. Le système en vigueur depuis 1950 (selon lequel « tout professeur peut être tenu, sauf empêchement pour raison de santé, de faire, en sus de son maximum de service, deux heures supplémentaires donnant droit à une rétribution spéciale ») a été assoupli au début de l'été. Désormais des exemptions pourront être accordées, par les recteurs, aux mères de famille ayant des enfants en bas âge ; aux pères de famille « céliba-

taires » ainsi qu'aux enseignants préparant les concours de recrutement de la fonction publique. Ces mesures, si elles constituent un progrès, ne satisfont pas pleinement les responsables syndicaux. Ainsi, selon le SNI-PEGC, quelque 6 000 heures supplémentaires ont été distribuées en 1975 entre le second cycle et la voie I des CES : « Ce qui prouve, conclut Maurice Piques, qu'il faudrait créer 3 000 emplois ». En refusant ces heures supplémentaires le SNI-PEGC, tout comme le SGEN-CFDT, entendent également lutter contre le chômage.

Enfin, le sort des maîtres-auxiliaires continue d'agiter le monde syndical. Le problème n'est pas nouveau. Et la confusion est totale, ou presque. Le plan de résorption, mis en place il y a quelques années par le gou-



vernement, a donné — c'est incontestable — des résultats : en huit ans, 10 000 auxiliaires du second degré et 6 900 autres employés dans les CET ont été titularisés. Pourtant, pendant l'année scolaire 1975-1976, ils étaient encore 18 000, employés (sans aucune garantie) dans le secondaire et 11 000 environ dans les CET. Aujourd'hui, combien d'entre eux, sans compter les nouveaux arrivés sur le marché du travail, vont se retrouver sans emploi ? Le SGEN-CFDT, dans une approche de réponse — établie au début du mois de septembre sur la base de quinze académies — avançait un chiffre global de 10 000. Au cours des prochaines semaines, la situation va sans doute se décanter. Une partie de ces chômeurs potentiels peut encore espérer. Mais il y aura également, c'est certain, des « laissés-pour-compte ».

### ...et les maîtres du premier

Du côté du pré-scolaire et du primaire, l'humeur est, là aussi, à la

grogne. Le point dans les maternelles, tout d'abord : des progrès ont été réalisés. A la veille de la rentrée, le ministre de l'Education n'a pas manqué de le souligner : « Il y aura des classes qui dépasseront légèrement trente-cinq élèves », a-t-il déclaré « mais il y a deux ans, la norme de création de classes maternelles était encore de cinquante élèves ». Rue de Grenelle on vise aujourd'hui l'objectif 1980. A cette date, a annoncé le ministre en inaugurant, le 14 septembre dernier à Chézy-sur-Marne la dix millième classe maternelle ouverte sous son « règne », « tous les enfants âgés de plus de trois ans disposeront, si leur famille le demande, d'une place dans l'enseignement pré-élémentaire ».

Un optimisme que ne partagent pas les responsables du SNI, syndicat majoritaire dans ce secteur. On y enregistre, bien sûr, les efforts réalisés par le ministère pour la présente rentrée : création de 1 800 postes environ auxquels doivent s'ajouter, a-t-il été annoncé, un collectif budgétaire de 300 postes. Pourtant, comme nous l'a déclaré Paul Faure, responsable au SNI des ques-

tions du premier degré et des maternelles, « les difficultés subsistent surtout dans la région parisienne et dans les grands centres urbains ». Selon Paul Faure, certains inspecteurs d'académie auraient même demandé aux instituteurs d'admettre quarante-cinq élèves par classe. Pratique inadmissible pour le SNI qui a conseillé à ses adhérents « d'ouvrir des listes d'attente pour les élèves en sur-nombre ».

Autre sujet de préoccupation pour le Syndicat national des instituteurs : le remplacement des maîtres en congés. Les crédits destinés à ces remplacements, notamment pour les congés de maternité, n'ont pas augmenté, déplore le syndicat. Un mot d'ordre est actuellement lancé : dans une lettre adressée aux parents, le SNI leur demande de garder les enfants chez eux après trois jours d'absence de l'instituteur.

En ce qui concerne la préscolarisation en milieu rural et les expériences entreprises du temps d'Annie Lesur, secrétaire d'Etat à l'Enseignement préscolaire, le SNI reste sur l'expectative : « Ces opérations qui correspondent à un besoin réel ont, semble-t-il, été abandonnées sur le terrain », déclarent certains responsables. Autre son de cloche au ministère, où, en revanche, on se dit prêt à poursuivre l'effort grâce à trois types de scolarisation : institutrices itinérantes (Morbihan, Hautes-Alpes, Gironde) ; classes à mi-temps (Aisne, Lozère) ; regroupements intercommunaux (Cantal, Corrèze, Dordogne, Doubs, Haute-Loire, Haute-Marne, Loire-Atlantique, Loir-et-Cher, Marne, Orne, Pas-de-Calais)...

### d'autres inquiétudes

On le voit, les sujets de préoccupations ne manquent pas, en ce début d'année. « Nous sommes inquiets » n'a pu s'empêcher de déclarer, le 10 septembre, le secrétaire général de la FEN, André Henry. A l'issue d'un entretien avec le nouveau Pre-

## la CGT et l'enseignement

« Sensibiliser les travailleurs ; les amener à avoir hautement la revendication du droit à l'enseignement », tel est selon René Lomet, secrétaire confédéral, le but de la brochure *La CGT et l'enseignement* qui vient d'être publiée à 5 000 exemplaires. Ce document, d'une cinquantaine de pages, sera essentiellement diffusé parmi les militants de la centrale ouvrière.

Il ne s'agit pas, pour les responsables de la CGT, de proposer à leur tour un « projet éducatif ». René Lomet a rappelé, la semaine dernière, que la Confédération avait fait siennes les orientations définies dans le Programme commun de la gauche. « Mais, a-t-il ajouté, il est normal qu'une centrale comme la nôtre se préoccupe de ces questions : tout est fait aujourd'hui pour dissuader les travailleurs de faire faire de longues études à leurs enfants. »

Après avoir dénoncé « l'enseignement, reflet et maillon d'une politique », les auteurs de la brochure avancent un certain nombre de propositions concrètes : des mesures notamment pour ouvrir les maternelles à tous les enfants dès l'âge de deux ans et pour prolonger la scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans.

Dans l'immédiat, a également annoncé René Lomet, « la CGT entend participer et aider à la création d'un vaste mouvement de protestation contre la politique du gouvernement et pour que le droit au savoir et à la formation devienne une réalité pour tous les enfants ».



## ils ont dit

**Valéry Giscard d'Estaing, à la veille de la rentrée scolaire :**

« La rentrée de près de treize millions d'enfants est l'un des événements les plus importants de la vie politique de la France. Les enseignants et les personnels de l'Education, qui l'ont préparée avec soin, reçoivent ce jour-là de la communauté nationale la responsabilité d'une part du destin de chacun des enfants qui leur est confié. Qu'ils soient assurés de l'attention que le président de la République porte à leur mission. »

**La Fédération Cornec, au cours d'une conférence de presse, le 13 septembre :**

« Nous devrions donner notre démission de responsables de parents d'élèves, si nous étions sereins dans cette rentrée... Nous ne sortirons pas les banderoles pour le plaisir de les montrer, mais si on nous oblige à les sortir, nous le ferons. Nous n'acceptons plus les moyens du bord... Ne pas préparer nos enfants à leur avenir, c'est manger notre blé en herbe. »

**Louis Mexandeau, responsable du secteur éducation du PS, en présentant, le 13 septembre, le projet du plan socialiste pour l'Education nationale :**

« La sérénité affichée par René Haby n'est que masque et discours de circonstance... On s'éternise dans la médiocrité des moyens en reculant les échéances essentielles... La réforme se traduit par un renforcement de l'autoritarisme. Les IDEN voient leurs responsabilités diminuer au profit des inspecteurs d'académie. Les nouveaux recteurs se comportent de plus en plus comme des préfets. Les chefs d'établissement — qui pourront ne pas être des enseignants — deviennent des préposés au maintien de l'ordre. »

**La SNETP-CGT, dans un communiqué publié le 16 septembre :**

« Huit jours après la rentrée des maîtres, les bavures chères à M. Haby sont nombreuses... La gravité de la situation doit entraîner les enseignants à intensifier leurs luttes... C'est-à-dire à lutter contre la politique d'austérité du pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing d'où naissent les difficultés profondes rencontrées par les enseignants comme éducateurs et salariés, par les parents et par les élèves. »

**La Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), dans une série de questions adressées, le 16 septembre, au secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports :**

« Après Montréal, il est évident pour tous que des mesures urgentes s'imposent pour redresser la situation du sport français. Pour y parvenir, une réflexion sérieuse, une conception et des moyens financiers importants sont nécessaires. »

mier ministre Raymond Barre, la FEN estime ne pas avoir obtenu de garanties satisfaisantes. Pour André Henry, « le ministre n'a pas le droit d'être content ni de nous dire de modérer nos revendications. Il a dit qu'il réglerait les difficultés quand il y en aura, a-t-il ajouté, nous lui disons : pas la peine de perdre du temps et de l'argent à envoyer des inspecteurs. La FEN possède déjà un certain nombre de dossiers sur les difficultés. Alors, réglons-les ».

Pour la FEN, la « stagnation éducatrice » est évidente. Et le VII<sup>e</sup> Plan n'y portera pas remède. Dans ce climat, « où le budget et les déclarations ministérielles semblent une résignation à la médiocrité », la Fédération (qui compte, rappelons-le, 550 000 adhérents) déclare ne pas rester inactive. Quatre campagnes d'action sont d'ores et déjà prévues. Leurs thèmes : la lutte pour la formation continue ; pour la défense et la sécurité de l'emploi ; pour la défense et la promotion du service public ; et contre la montée de l'autoritarisme.

Le mot est lâché : « Autoritarisme, renforcement de l'autoritarisme ! » Dans le concert des revendications syndicales — du moins celle qui émanent d'organisations proches de l'opposition — il revient actuellement comme un leitmotiv. Chacun, par-delà les divergences qui peuvent exister dans la tactique à suivre pour s'y opposer, s'en inquiète. Et les faits, pour dire vrai, ne leur donnent pas tort. Un certain nombre de décisions, prises dans l'indifférence de l'été, laissent planer quelques doutes sur la manière dont René Haby et Alice Saunier-Seïté veulent orchestrer la mise en place de leurs réformes.

Commençons par le secrétariat d'Etat aux Universités. Deux « bombes » ébranlent coup sur coup les milieux de l'enseignement supérieur. La première explose au cœur des vacances : c'est l'éviction de la CGT et de la CFDT du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Depuis la mise en place de cet organisme (prévue

par la loi d'orientation) des représentants de ces syndicats y siègeraient avec d'autres responsables d'organisations professionnelles, syndicales et sociales. Ils y étaient nommés sur proposition du bureau du Conseil économique et social. Un décret, pris le 31 décembre 1975 par Jean-Pierre Soisson, (alors secrétaire d'Etat aux Universités — et passé inaperçu à l'époque — modifie singulièrement les conditions de ces nominations. On y lit (B.O. du 29 janvier 1976) : « Les personnalités représentant les grands intérêts nationaux sont nommés par arrêté du secrétariat d'Etat aux Universités. » Le coup de Trafalgar de l'été 76 est donc parfaitement légal. Mais pour le SNESsup, « en prononçant l'exclusive contre deux confédérations les plus représentatives du monde du travail, Mme Saunier-Seïté et le gouvernement avouent publiquement que l'Université qu'ils veulent n'est pas pour les travailleurs, mais qu'elle doit être asservie au patronat et aux banques, ostensiblement sur-représentées parmi les personnalités nommées ».

Autre coup d'éclat : la suppression des subventions accordées à l'UNEF et à la FNEF. Ici encore le secrétariat d'Etat est dans son droit : les subventions sont de son seul ressort. « Le fait du prince » dit-on. Pourtant, la décision est jugée inquiétante et discriminatoire par plusieurs syndicats. On peut, de plus, se demander pourquoi l'UNEF — dont la représentativité parmi les étudiants est incontestable — ne percevait, en 1975, que huit millions d'anciens francs, alors qu'à la même période l'UNI — nettement moins représentative, mais beaucoup plus proche du pouvoir — recevait quelque dix-neuf millions anciens.

## réformes

### à suivre

Le secrétariat d'Etat aux Universités pourrait encore faire parler de lui dans les prochaines semaines. Un

projet de réorganisation des services est, en effet, actuellement à l'étude. Ces changements pourraient déboucher sur la suppression du service social de l'étudiant (créé par Jean-Pierre Soisson) et par la création d'une mission de la recherche qui serait directement placé sous le contrôle du cabinet. Cette « cellule » serait chargée, croit-on savoir, de distribuer des crédits de recherche et de vérifier l'usage qui en sera fait. Certains, sans nul doute, ne manqueront pas de voir, là, une reprise en main de la recherche scientifique ; reprise qui pourrait s'accompagner, en outre, d'un resserrement des liens avec l'industrie.

Les réformes entreprises rue de Grenelle suscitent également bien des commentaires. Après la circulaire Chirac du 3 juin 1976, relative au droit de grève dans l'administration, c'est la réorganisation, rendue publique le 4 août, de l'INRDP et de l'OFRATEME (1). Une reprise en main de la recherche pédagogique, admet-on parfois dans des milieux proches du ministère. Les enseignants s'interrogent également : Se souvenant de la censure, l'année dernière, du numéro de *Textes et documents pour la classe* consacré aux immigrés, ils craignent aujourd'hui de ne recevoir qu'une information (et une formation) « officielle ». Rappelons aussi « l'allègement » des manuels scolaires annoncé pour la prochaine rentrée (2) et les pouvoirs accrus accordés aux chefs d'établissement par l'avant-projet de décret sur l'organisation administrative des collèges et lycées (un texte publié fin mai).

Rien de tout cela, pourtant, ne semble encore très structuré. Il serait sans doute excessif de voir sans ces différents « incidents » une volonté déterminée du gouvernement actuel pour imprimer son sceau dans la vie scolaire du pays. Mais, on peut en être certain, les syndicats ne manqueront pas d'être très attentifs.

Catherine Guigon

(1) Cf. *l'éducation* n° 288, p. 7.

(2) Cf. *l'éducation* n° 288, p. 26.

## un colloque européen

**Ce n'est pas seulement en France que se pose le problème de la formation des maîtres. L'Europe elle aussi s'interroge et confronte, utilement, ses recherches.**

« La formation future des enseignants en Europe », tel était le thème de la conférence organisée du 21 au 23 juin par l'Institut d'éducation de la Fondation européenne de la culture et l'Université de Liège avec le soutien de la Commission des Communautés européennes et le patronage personnel du secrétaire général du Conseil de l'Europe.

S'adressant à un auditoire de responsables d'institutions de formation d'enseignants venant de la plupart des pays membres du Conseil de l'Europe, Henri Janne, président du Comité scientifique du Plan Europe 2000-Education, situait, dès le début de la conférence, le problème en rappelant les travaux de la Fondation européenne de la culture qui pouvaient servir de base aux réflexions des groupes de travail (1). Un nombre considérable de publications, apparemment peu connues et peu utilisées, ont déjà réalisées et continuent à être produites au niveau des organismes européens chargés de promouvoir les échanges entre institutions et la réflexion sur l'avenir de l'Europe (2). C'est l'ouvrage élaboré sous la direction du professeur de Landsheere de l'université de Liège, ayant pour titre *La formation des enseignants demain* (éd. Casterman) qui était naturellement au centre des débats. Sans être considéré comme développant des thèses particulièrement novatrices, cet ouvrage collectif constitue une synthèse de ce que l'on peut considérer raisonnablement comme pouvant caractériser la formation des enseignants dans l'Europe de demain.

Une préoccupation toutefois dominait les débats : la récession économique que connaissent actuellement la plupart des pays européens a des conséquences également sur plan du développement de l'école et de la recherche pédagogique. Les besoins en matière d'enseignants s'en ressentent et les débouchés se ferment progressivement pour tous ces étudiants qui sortent des établissements de formation pédagogique. L'un des groupes de travail s'est précisément occupé de ce problème : « Professionalisme ou formation polyvalente ? » était son thème. A quelle genre de formation peut-on penser si l'on estime que, dans l'avenir, l'ensei-

gnant devra surtout être capable de mobilité ? Mobilité interne c'est-à-dire passage d'un degré d'enseignement à l'autre, passage de fonctions enseignantes à des fonctions administratives, ou mobilité externe c'est-à-dire passage vers des activités de formation d'adultes, du troisième âge ou différentes formes d'animation culturelle, devraient être facilitées par la formation initiale et la formation continue. C'est sans doute là un des domaines qui devraient faire l'objet de réflexions et de recherches durant les prochaines années.

Mais la conférence était organisée surtout en vue de l'instauration d'une collaboration et d'échanges plus suivis entre institutions de formation ou de recherche. Aussi, faut-il considérer que la séance plénière, qui devait conduire à l'adoption des statuts de l'Association pour la formation des enseignants en Europe (3), constituait un moment important de ces journées. Le conseil provisoire, dans lequel la France se trouve représentée par Jean-Pierre Serri (4), a maintenant la charge d'élaborer un règlement intérieur et de préparer la prochaine session de cette nouvelle association qui procédera à la mise en place d'un premier Conseil de direction statutaire.

Les échanges ont déjà commencé car, comme dans toute rencontre de ce genre, une bonne partie du travail se fait dans les couloirs, entre les séances, pendant les inévitables et utiles réceptions qui permettent aux participants de mieux se connaître. On devrait s'attendre, dans les années à venir, à la mise en place d'une activité de collaboration et d'information mutuelle dont la formation des enseignants ne pourra que tirer profit.

Jean Berbaum  
Université de Nancy II

(1) En particulier *L'éducation créatrice* (Elsevier Sequoia, Bruxelles-Paris, 1975).

(2) Liste des publications à la Fondation européenne de la culture, Jane von Goyarkade, 1007 Amsterdam.

(3) Secrétariat provisoire : 60, rue de la Concorde, 1050 Bruxelles.

(4) Centre national de formation des professeurs d'E.N., 10, rue Molitor, 75016 Paris.

## L'eau n'est plus un liquide transparent, inodore et insipide.

*L'eau est en danger, car elle est polluée.*

Parmi les pollutions, celle de l'eau est devenue un problème de la plus haute importance. La sécheresse de ces derniers mois n'a fait que révéler le problème.

En France, six agences de bassin ont pour vocation de protéger l'eau dans leurs régions respectives en organisant la lutte contre la pollution. Les agences de bassin sont des établissements publics. Elles interviennent notamment auprès des industriels et collectivités locales. Elles les aident à prendre les moyens nécessaires pour dépolluer. Cette aide est à la fois technique et financière.

L'Agence de l'Eau Nord/Artois/Picardie, créée en 1967, compte aujourd'hui un effectif de 80 personnes. Bien que beaucoup reste encore à faire, la tâche accomplie est d'importance puisque, sous son impulsion, une centaine de stations d'épuration industrielles et autant de stations d'épuration communales ont été construites.

En 1976, l'Agence de l'Eau veut intensifier son action. De nombreuses initiatives sont prises et notamment celle de sensibiliser et d'informer largement l'opinion publique sur les problèmes de l'eau dans la région.

### L'eau est en danger : le faire savoir.

Pour faire prendre conscience au public des problèmes de l'eau (qui a conscience de l'eau ?) la solution envisagée est de rendre à ce problème sa véritable dimension qui est une dimension humaine.

«L'homme est la mesure de toutes choses».

A cet effet, durant la première quinzaine d'octobre une vaste campagne d'affichage posera le fond du problème. Cette campagne d'affichage couvrira les départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme et l'arrondissement de Saint-Quentin dans l'Aisne.

### L'eau est en danger : faire agir.

En invitant la population habitant le bassin Nord/Artois/Picardie à un acte concret en faveur de ceux qui luttent contre la pollution de l'eau.

Concrètement, il s'agira pour l'opinion publique de découper dans la presse quotidienne régionale des annonces portant le mot «BRAVO» et de

les envoyer à telle municipalité ou telle entreprise pour la féliciter d'avoir construit une station d'épuration.

### Les fantassins de la bataille de l'eau.

S'il est un lieu privilégié où l'être humain peut prendre conscience des problèmes importants et en voyant les choses d'un œil neuf, c'est bien l'école.

C'est pourquoi l'Agence de l'Eau Nord/Artois/Picardie, avec l'accord des autorités académiques concernées, fait appel aux enfants des écoles et notamment aux élèves de 8/12 ans pour qu'ils soient les dépositaires d'une nouvelle conscience de l'eau.

Il va de soi que le rôle des enseignants dans une telle participation est capital.

Pour les aider à s'associer étroitement à cette opération un matériel pédagogique particulièrement adapté aux enfants de 8/12 ans (C.M.2) a été réalisé. Ce matériel est constitué d'un dossier destiné aux enseignants. Ce dossier particulièrement complet, réalisé sous forme de fiches pédagogiques, doit permettre aux enseignants de compléter leur documentation et de faire réaliser aux élèves 70 recherches et enquêtes sur l'eau.

Enquêtes et recherches qui s'inscriront parfaitement dans les activités scolaires d'éveil.

Ce dossier comprend également des posters destinés à décorer la classe et un jeu de diapositives qui permettront de rendre l'information encore plus vivante.

Mais ce dossier trouvera sa meilleure utilisation si les élèves possèdent de leur côté l'album «Sauvons l'eau».

Le contenu de cet album présente une synthèse des connaissances que l'on aura fait découvrir aux enfants à l'aide des fiches et, sous cet aspect éducatif, il constitue un bon livre de références sur la vie de l'eau.

### Le concours : un séjour au Canada.

Voilà une merveilleuse façon pour vos enfants de se donner à fond à une œuvre qui le mérite bien.

Le thème de ce jeu-concours inter-classes porte naturellement sur l'eau. Il consistera en des travaux et «enquêtes» qui demanderont la participation de tous vos enfants. Il s'agira

en effet d'un concours ouvert à toutes les classes de C.M.2. situées dans la zone géographique couverte par l'Agence de l'Eau Nord/Artois/Picardie (le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne pour l'arrondissement de Saint-Quentin).

### Comment participer au concours ?

Tout simplement en collectant auprès de vos élèves et en renvoyant les «BRAVO» figurant dans les annonces qui paraîtront dans la presse quotidienne tout au long de l'année scolaire 1976/1977. Et en renvoyant ces «BRAVO» aux industriels et responsables des collectivités locales pour les féliciter d'avoir décidé de lutter contre la pollution de l'eau en construisant un ouvrage d'épuration.

Il sera offert à la classe gagnante de chaque département un voyage au Canada.

### 2.000 «Bonnes volontés».

Au 30 juin 1976, après une information auprès des écoles primaires des académies de Lille et Amiens 2.000 établissements avaient donné leur accord pour participer à l'opération.

Nul doute que les autres répondront favorablement dès la prochaine rentrée scolaire.

Pour tous renseignements complémentaires, l'Agence de l'Eau se tient à la disposition des institutrices et instituteurs qui souhaiteraient adhérer à l'opération.

Les écoles situées en dehors des départements concernés par l'opération (Nord, Pas-de-Calais, Somme, arrondissement de Saint-Quentin dans l'Aisne) qui souhaiteraient recevoir le dossier pédagogique «Sauvons l'eau» peuvent en faire la commande à l'Agence de l'Eau Nord/Artois/Picardie moyennant une participation de 30 F.



Agence de l'Eau /Artois/ Picardie  
B.P. 818. 764 Boulevard Lahure  
59508 Douai Tél. 87.01.94.

en couverture, un père d'élève présente une portée de chatons

# laissez venir à nous

C'est presque une banalité que de louer les maternelles. Et cependant, tout n'a peut-être pas encore été dit sur les initiatives heureuses qui font d'elles des lieux incomparables de rencontre et d'éducation. A l'école La Fontaine, au Raincy, la directrice a voulu que non seulement les enfants s'y sentent « chez eux » ; elle a, en plus, ouvert ses portes à leurs parents. Et voici comment s'est déroulée cette collaboration.

CETTE ECOLE MATERNELLE ne se distingue en rien des autres. Même grille à l'entrée, même cour exigüe, même pelouse maigre où quelques troncs et billots s'offrent à l'escalade juvénile, même bâtiments fonctionnels sans recherche architecturale particulière... Bref, on n'entre pas ici, apparemment, comme dans un moulin. Et pourtant si : la grille, d'ailleurs, n'est pas fermée...

Les enfants vont à l'école ; les parents les y conduisent et viennent les y chercher deux ou quatre fois par jour. Point final. Entre le monde parental et le monde scolaire, peu d'osmoses. Quelques discussions hâtives à l'entrée, d'épisodiques journées « portes ouvertes » (qui disent bien la fermeture naturelle), la traditionnelle fête de fin d'année ou, à l'occasion, une kermesse, ne suffisent pas à établir un véritable courant d'échanges entre les deux pôles éducatifs. A l'école, les enfants parlent peu de leurs parents dont, au fond, ils ne savent pas grand-chose ; à la maison, ils parlent peu d'une école où les parents ne savent guère ce qui se passe. Les élèves naviguent entre deux univers fermés l'un à l'autre. « La pédagogie est notre affaire » pensent volontiers les enseignants. « Nous n'y connaissons rien » estiment volontiers les parents.

Bien que le schéma (volontairement un peu outré) s'applique moins rigide à l'école maternelle qu'aux autres niveaux d'enseignement — qui voient se creuser progressivement le fossé qui se fait abîme au second cycle), il existe malgré tout. Nicole Bertrand, directrice de l'école La Fontaine au Raincy, a voulu le briser. Ecoutez-la.

## de la grille à la classe

« Notre première initiative a été d'ouvrir les portes en permanence et d'inciter les parents à se rendre dans les classes pour y chercher leur enfant, au lieu de l'attendre à la porte sans jamais pénétrer dans l'école, comme si celle-ci devait fatalement être interdite à tout adulte « étranger au service ». Il a fallu les rassurer et les éduquer en quelque sorte, faire le trajet avec eux, de la grille à la classe, les convaincre de la nécessité de cette démarche qui leur permettait non seulement de connaître les locaux, leur disposition et leurs équipements, mais encore et surtout de prendre un contact réel avec l'équipe enseignante et de voir, in vivo, le travail de l'enfant ce qui, aux yeux de celui-ci,

possède une fonction valorisante. Petit à petit l'école n'a plus été ressentie comme territoire interdit et nos initiatives ultérieures ont été bien accueillies.

» Ce furent d'abord des réunions d'information pédagogique. Après avoir assisté à un épisode de la vie de classe, les gens nous posaient des questions sur les objectifs visés et le pourquoi des choses. Nous avons ainsi organisé des séances que l'on pourrait qualifier de « démonstrations ». Par exemple, sur le thème « éducation rythmique », toutes les classes avaient produit un moment d'activité et les enfants ont dansé devant les parents, exactement comme ils le font d'habitude, c'est-à-dire en dehors de tout aspect de spectacle. Tout un débat s'en est nourri.

» Par la suite, nous avons demandé aux parents de définir avec nous un certain nombre de thèmes qui les intéressaient pour les aborder, en dehors des heures scolaires cette fois, dans ce que nous avons appelé les « cercles de parents » qui s'organisent parfois sous forme d'un dîner-débat, avec participation financière des familles. Cette année, nous avons évoqué la naissance et la mort, l'autorité, l'agressivité, l'école parallèle... Pour la naissance et la mort, les enfants avaient interrogé l'une des institutrices qui était enceinte ; d'autre





ici, une mère et son perroquet • reçoivent •

## ... les parents

part, la réunion ayant lieu peu de temps après la Toussaint, beaucoup d'élèves étaient allés au cimetière et avaient entendu parler des choses de la mort. A partir de ces deux points, nous avons recueilli un grand nombre de travaux. Avec l'aide des parents, nous les avons affichés dans le préau, sur des panneaux électoraux, en une très intéressante exposition d'où ressortait ce que savaient les enfants et ce qu'ils ignoraient...

» Autre activité : le journal conjointement rédigé par l'équipe enseignante et les parents et dont le titre a été proposé par un élève : Par la fenêtre. Nous en publions un par trimestre, ce qui nécessite des réunions préparatoires. Cependant, celles-ci sont moins largement fréquentées, peut-être à cause de l'aspect « intellectuel » et « spécialisé » que revêt la rédaction d'un article. Parfois, ce journal possède une dominante thématique : le langage, par exemple.

» Enfin, certains parents interviennent directement dans la vie scolaire. Une maman, anesthésiste de son métier, est venue présenter son travail. Nous avons également reçu une infirmière ; un papa qui élève des lapins nous a montré une portée ; une mère de famille, férue de folklore, a animé une journée de danses traditionnelles... De la sorte, les parents s'intègrent dans

le travail pédagogique et les enfants sont sensibilisés à des problèmes comme la fonction du médecin, la maternité, la naissance...

» Après deux ans de fonctionnement, cette collaboration se solde par un bilan très positif. Pour deux cent trente enfants inscrits, une soixantaine de parents fréquentent assidûment nos réunions. Le Conseil de parents d'élèves, sans être l'organisateur de ces rencontres, y envoie des représentants et nous aide à l'occasion, en nous fournissant, par exemple, des brochures documentaires. J'ajoute qu'au-delà des « actifs », l'information diffuse largement car les gens parlent entre eux de ce qui se dit et se fait ici.

» C'est d'ailleurs là une conséquence de notre action : la mise en relation des familles entre elles, dans cette zone de résidence pavillonnaire où les habitants ont tendance à vivre isolés. Des mamans se sont organisées pour accompagner à tour de rôle plusieurs enfants, notamment pour les mener directement à la piscine. L'une d'elles a eu l'idée d'un panneau « Qui veut jouer avec moi ? » sur lequel s'inscrivent les parents qui recherchent pour leur enfant un compagnon de jeu... Il m'est également arrivé d'aider une mère à trouver une nourrice ou une garde. Tout cela crée des rapports nouveaux qui convergent vers l'école et créent autour d'elle un climat bénéfique. Pour nourrir notre caisse, nous avons organisé une vente de bouteilles de récupération. Les parents en ont collecté et les ont déposées dans notre container ; un papa a fait trois fois le voyage, un samedi matin, entre sa cave et l'école. Nous avons pu acheter un four à céramique ! Quant aux mamans, à l'occasion de certains

événements, Noël ou Mardi-gras, elles nous approvisionnent en pâtisseries ; l'une d'elles, le jour de l'exposition des travaux, a organisé un jeu de pêche payant avec cent poissons rouges qu'elle nous avait offerts, et nous a remis la recette. De telles attitudes me font penser que nous ne perdons pas notre temps !

» Tout cela peut sembler puéril. En réalité, ces fêtes me paraissent importantes. A côté de l'intérêt pour la pédagogie, il y a l'intérêt d'une vie de groupe. Ici, nous fêtons l'anniversaire de chaque enfant et les mères y participent volontiers. Dans d'autres occasions, c'est l'ensemble enseignantes-élèves-familles qui se trouve impliqué en une vaste mise en commun. Une fête de Mardi-gras, par exemple, se prépare par quinze jours d'activités d'ateliers : bricolage, musique, danse, jeux dramatiques... c'est un grand jour ! Des mamans dansent dans la cour avec les enfants. Il ne faudrait évidemment pas tout ramener à cela mais il est indéniable que de telles rencontres favorisent la communication. »

### deux

### grandes chances

Nicole Bertrand n'est bridée dans ses initiatives que par la modestie des moyens financiers. Après avoir ouvert un atelier-bibliothèque qui permet aux élèves d'emprunter des livres « pour la maison », elle aimerait créer, à l'usage des adultes, une bibliothèque de prêt spécialisée en pédagogie, psycho-pédagogie, etc. De même, elle aimerait ajouter à ce qu'elle appelle son « expérience-piscine » (1) une « expérience-patinoire » tout aussi intéressante

sur le plan de la psycho-motricité...

« J'ai deux grandes chances, dit-elle. La première est d'être entourée par une excellente équipe qui pense avec moi qu'il ne saurait y avoir d'éducation sans le concours actif des parents et que, par conséquent, ceux-ci ont droit de regard sur la pédagogie, une équipe aussi qui accepte le surcroît de travail et de présence imposé par les diverses réunions. Toutes les institutrices ont de très bons rapports avec les familles, ce qui nous permet de mieux cerner les difficultés que peut éprouver tel ou tel enfant...

» Il me semble que, si nous répondons aux critiques comme aux questions, l'attitude change et l'hostilité tombe. Notre rôle est précisément de persuader les parents des vertus de l'école. Refuser, par exemple, de discuter de nos méthodes pédagogiques avec des gens supposés incompetents, c'est adopter une position de faiblesse, dénotant un manque de maturité et de confiance. Si nous avons choisi telle méthode, c'est que nous y avons réfléchi; nous devons donc être capables de la défendre! Lorsqu'en janvier 1976 nous avons décidé de « décloisonner » en ateliers les activités



de l'après-midi, alors que le matin les enfants se trouvent avec « leur » maîtresse, ce qui est aussi nécessaire sur le plan affectif, nous avons pris la peine d'expliquer aux familles les bienfaits que nous en attendions, tant du point de vue de la motivation des enseignantes que d'une meilleure connaissance des élèves « suivis » par plusieurs personnes ou que de l'autonomie plus grande et de l'intérêt accru des enfants, tout autant de choses qui se sont vérifiées. »

Quant à la seconde chance de Nicole Bertrand, c'est de diriger

(sans aucune décharge de classe) une école implantée dans un milieu socio-culturel très favorisé : seuls trente enfants déjeunent à la cantine, ce qui signifie que la plupart des mères ne travaillent pas à l'extérieur. Les gens ont le temps de lire et de discuter et les rencontres parents - enseignantes n'en sont que plus riches. Un après-midi, plusieurs classes iront, à deux pas de l'école, chez l'un des élèves, visiter le vaste parc de ce qui est un véritable château! C'est un cas limite, mais les coquets pavillons du Raincy respirent l'aisance, parfois l'opulence, et l'on peut se demander si les contacts s'établiraient aussi facilement dans des milieux moins bien nantis.

« C'est ce que l'on m'objecte toujours, répond Nicole Bertrand, mais je crois qu'en fonction de chaque milieu, si l'on sait choisir les centres d'intérêt, avec des modalités différentes, on peut toujours intéresser les parents. Avant de venir ici, j'étais à Neuilly-Plaisance et, d'autre manière, j'y ai obtenu des résultats comparables. L'option de base est de vouloir créer un climat de confiance réciproque et je pense que, dans ce domaine, l'initiative revient aux enseignants. Je trouve regrettable de n'ouvrir l'école aux parents que

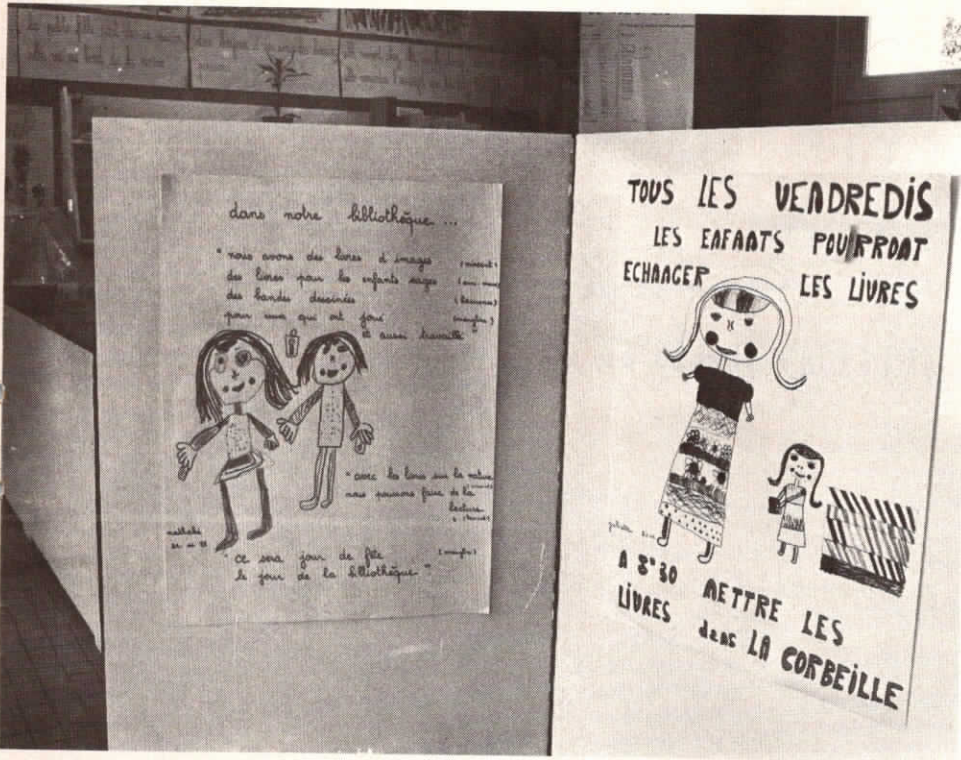
## le décloisonnement

■ Dans la matinée, le décloisonnement est « horizontal » : souvent les grands, les moyens et les petits sont respectivement rassemblés pour des activités communes dirigées par plusieurs maîtresses (six au total, dont la directrice).

■ L'après-midi, le décloisonnement est « vertical » : parmi les divers ateliers possibles (dessin, bricolage, bibliothèque, éducation rythmique, éducation physique, jeux, contes, poésie, chorale-musique, projection, cuisine, esthétique), l'équipe enseignante (cinq institutrices) en propose cinq aux enfants qui se répartissent librement dans les groupes. L'atelier-bibliothèque fonctionne pour les grands le vendredi, sous la direction de Nicole Bertrand.

■ Deux matinées par semaine sont consacrées à la découverte du milieu aquatique (enfants nés en 1970 et 1971).

■ Le samedi matin, les absents étant nombreux, une activité collective est proposée, selon le nombre, par une ou deux maîtresses : projection, marionnettes... Les autres enseignantes prennent en charge, individuellement ou par petits groupes, des élèves qui ont éprouvé des difficultés diverses (travail non terminé, problèmes d'élocution...) ou qui ont tout simplement envie d'être dans « leur » classe.



lorsque nous avons besoin d'eux et de la refermer sitôt après. Si nous voulons que les gens nous soutiennent il faut leur montrer et leur expliquer ce que nous faisons. Sinon pourquoi voulez-vous qu'ils défendent ce qu'ils connaissent mal ?

» Nous avons vu naguère, à propos des projets de Madame Lesur, que les gens s'inquiétaient à l'idée de voir peut-être les institutrices supplantées par des personnels moins compétents. Ils nous ont aidés. Mais ce côté « défense » n'est pas le seul. Il y a, grâce aux rencontres, une communication parents-enfants qui est bénéfique. Nous avons constaté que c'est chez ceux qui assistent à nos réunions qu'il se dit, en famille, le plus de choses sur ce qui se passe à l'école. C'est naturel : il ne peut y avoir de vraie communication sans références communes. Par exemple, les parents qui ont regardé avec nous l'enregistrement magnétoscopique et le film super-8 que nous avons réalisés à la piscine ont vu leur enfant évoluer dans l'eau. Ils ont donc pu en discuter avec lui ce qui, là encore, était très valorisant. »

Bien entendu, il existe des « irréductibles » qui, sous un prétexte ou un autre, ne viendront pas aux

réunions. Parmi eux, la directrice croit discerner deux catégories : celle des gens à qui les rencontres posent effectivement des problèmes pratiques (mais ceux-là, en général, prennent la peine de s'informer après coup à l'école) et « ceux qui semblent ne s'intéresser à rien ». Ce « semble » - là est caractéristique de l'attitude de confiance dont Nicole Bertrand ne se départit pas : elle pense que les éternels absents s'informent tout de même auprès des « actifs ».

### des rapprochements multiples

Malgré cet optimisme, elle nourrit quelques regrets. D'abord, étant chargée de classe, elle ne dispose pas d'un temps suffisant pour les tâches d'animation pédagogique. Une décharge partielle lui permettrait, notamment, d'animer l'après-midi un atelier supplémentaire, ce qui déchargerait les cinq existants. Secundo, elle souhaiterait que, d'une manière générale, les enseignantes ne se trouvent pas « parachutées » dans telle ou telle école. Sur la base d'un projet éducatif établi par la directrice, les maîtresses devraient pouvoir choisir

l'équipe pédagogique dans laquelle elles souhaiteraient travailler. Une telle pratique éviterait, entre autres, que dans certaines écoles conçues pour être « à aires ouvertes » ... ces mêmes aires ne soient très vite refermées par des tentures ou des cloisons, tout simplement parce que l'innovation n'a pas correspondu à un choix personnel fait par les enseignants. Enfin, et bien qu'elle reconnaisse la facilité que lui apporte l'absence de tout programme imposé, Nicole Bertrand souhaiterait que la collaboration parents-enseignants se maintint aussi étroitement tout au long de la scolarité. Or, il faut bien admettre qu'en dépit de quelques tentatives ou velléités l'école élémentaire demeure un monde relativement fermé...

Au total, dans cette école qui ne bénéficie d'aucun statut particulier, ni d'aucun support de recherche institutionnel, une expérience d'ouverture systématique de l'école et de la pédagogie est en cours. C'est une expérience qui érige en principe l'idée que l'école n'est pas seulement le lieu où l'on reçoit et enseigne les enfants, mais qu'elle doit et peut être un ferment d'animation et de réflexion pour tout le milieu qui l'environne ; qu'elle peut et doit prendre l'initiative de rapprochements multiples et que, s'ouvrant et donnant, elle se met en condition de recevoir beaucoup.

Il paraît évident que tous — parents, élèves, enseignants — ne peuvent qu'y gagner : cela suffirait-il, cependant, pour qu'elle tende à se généraliser, lors même qu'elle ne repose que sur le bon-vouloir, la ténacité et le temps personnel des enseignantes ?

Guy Barbey

(1) Cette expérience — libre découverte du milieu aquatique et non-apprentissage d'une technique de natation — obéit aux mêmes principes que celle en cours à la piscine municipale de Maisons-Alfort (voir l'éducation n° 217 du 19-9-74 : « Faut-il rendre l'eau aux piscines ? »)

# la scolarisation en milieu pénitentiaire

QUESTIONS souvent posées : quels sont les effectifs de détenus scolarisés ? Quels examens passent-ils ? Quel pourcentage de succès ? Quelle est l'importance du personnel enseignant en question ?

L'effectif des élèves, c'est-à-dire des détenus ayant bénéficié, en 1975, de l'éducation morale et de l'assistance scolaire, soit par un enseignement direct, soit en suivant un enseignement par correspondance, a été de 19 754 pour la première catégorie et de 3 662 pour la seconde, au total 32 416 élèves, 10 % de plus qu'en 1974 (21 164), mais sensiblement moins qu'en 1972 (27 900).

Pourquoi une baisse apparente des effectifs ? Parce que la population pénale a diminué en 1975 (réduction de peines, libérations). Avec 30,4 % des effectifs, la région parisienne est largement en tête des régions pénitentiaires.

Dans l'ensemble, le nombre des classes a été en augmentation : 543 en 1975 contre 512 en 1974 ; l'effectif de chaque classe se trouve, en moyenne, de 15 élèves, qui se renouvellent fréquemment ; certaines classes fonctionnent par roulement, dans un même local, un même enseignant pouvant avoir la charge de plusieurs classes. On notait 254 classes d'enseignement élémentaire, 231 classes de premier et second cycles secondaires, 58 classes d'enseignement technique.

Les succès aux examens ont été importants et se sont maintenus malgré la baisse des effectifs : 1 899 sur 2 446 candidats en 1973, 1 856 sur 2 491 en 1975. Le niveau d'instruction s'est élevé, en raison de la bonne organisation pédagogique des classes, du nombre et de la qualification des éducateurs de l'Education nationale (1 320 certificats d'études primaires et diplômes de fin d'études obligatoires, 272 diplômes de l'enseignement technique, 190 BEPC, 27 bacs, 47 di-

plômes d'enseignement supérieur). On constate d'autre part, moins de récidivistes parmi les scolarisés.

Le personnel enseignant comporte 755 personnes, dont la moitié (396) est constituée de professeurs et surtout d'instituteurs détachés de l'Education nationale. Les autres sont des éducateurs, des instructeurs techniques, moniteurs de sports, etc.

## l'âge des élèves à l'école élémentaire

AU COURS de l'année scolaire 1975-1976, un sondage a été organisé sur 10 000 écoles élémentaires de France métropolitaine afin d'obtenir des informations sur la répartition par âge des élèves dans les différentes classes du premier degré, et par suite de constater quelle proportion d'entre eux est d'âge « normal » ou manifeste un retard ou une avance sur celui-ci.

Pour le cours préparatoire (âge normal six ans) on trouve ainsi 2,9 % d'élèves de moins de six ans et 17,5 % de plus de six ans, soit 79,6 % d'âge normal. On peut d'ailleurs noter que les filles sont plus « précoces » que les garçons (3,3 % contre 2,6) de même qu'elles sont moins en retard (15,8 % contre 19,1).

Au cours élémentaire I, les taux

sont les suivants : moins de sept ans, 3,4 % ; sept ans, 72,6 ; huit ans et plus, 24. On fait la même remarque concernant les différences entre filles et garçons : respectivement 3,8 % contre 3,0 pour les moins de sept ans et 21,5 % contre 26,5 pour les plus de sept ans.

Au cours élémentaire II, les moins de huit ans représentent 3,5 %, les huit ans, 67,3, les neuf ans et plus 29,2. Toujours mêmes différences selon le sexe : 3,9 % contre 3,2 et 26,3 % contre 31,9.

Au cours moyen I, les élèves d'âge normal sont 61,4 %, les moins de neuf ans, 4,2 et les dix ans et plus 34,4. Pour les filles les avances représentent 4,7 % et les retards 31,3 contre, pour les garçons, 3,6 % et 37,4.

Enfin, pour le cours moyen II, les proportions s'établissent ainsi : moins de dix ans, 4,8 % ; dix ans, 56,3 ; onze ans et plus, 38,9. Pour les filles, moins de dix ans, 5,3 % contre 4,3 pour les garçons, et pour les onze ans et plus, 36,2 % et 41,5.

On constate donc que la proportion des élèves ayant l'âge théoriquement normal (calculé au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 1976) diminue, et assez sensiblement, au fur et à mesure que l'on s'élève dans la scolarité, puisqu'il passe de 79,6 % à 56,3. Sans doute, dans le même temps, la proportion des élèves en avance s'élève aussi, de 2,9 % à 4,8, mais les retards augmentent aussi et font plus que doubler (de 17,5 % à 38,9). De la sorte, l'éventail de la répartition par âge est nettement plus ouvert en haut qu'en bas de l'échelle. Au cours préparatoire, il s'échelonne entre cinq et huit ans, au cours moyen II, entre huit et... quinze ans.

On peut noter toutefois un certain progrès par rapport à l'année scolaire 1966-1967 où les retards, dans la dernière année de l'école élémentaire, atteignaient 50 % pour les garçons et 47,5 pour les filles, tandis que les avances étaient respectivement de 7,3 % et de 8,1.

Il n'empêche que la lutte contre les redoublements a encore de beaux jours devant elle.



IL Y A TRENTE ANS, un petit journal faisait une entrée timide dans les classes d'écoles primaires. Etaient-ce les prémices de l'entrée de la presse à l'école ? Non, tout de même pas. Mais dans ces années où l'après-guerre se fait encore durement sentir — on est en avril 1946 —, une poignée d'enseignants du Syndical national des instituteurs, estimant qu'il est temps de penser à la qualité des loisirs des écoliers, décident de créer *Francs-Jeux*.



## l'école joue "Francs-Jeux"

Leur désir est avant tout de faire vivre ce journal autour de l'école, et qu'il soit — pourquoi pas ? — non seulement un élément de récréation pour l'enfant, mais également un outil de connaissance dans la classe. Une année durant, la formule se cherche et c'est à la rentrée d'octobre 1947 que *Francs-Jeux* devient un véritable bi-mensuel avec huit pages en couleur. Ses fondateurs, le SNI et les grandes organisations laïques (Ligue de l'enseignement, Francs et Franches Camarades, Fédération des conseils de parents d'élèves, Jeunesse au plein air), le soutiennent et l'aident à prendre sa vitesse de croisière. Petit signe des temps, il faudra tout de même attendre 1959 pour voir apparaître dans ses pages, et en quelque sorte entrer à l'école, les premières bandes dessinées.

Ceux qui ont dévoré ses premières pages sont les parents d'aujourd'hui, et cette année scolaire le verra franchir le cap des sept cents numéros. Avec son tirage de 58 000 exemplaires, il fait toujours bonne figure dans la presse des jeunes. Et surtout il continue à vivre avec l'école puisque sa distribution s'effectue toujours par le canal des instituteurs, une ristourne allant systématiquement dans la caisse des coopératives scolaires. On ne franchit pas les seuils

des générations comme des postes frontières et il a bien fallu constamment l'adapter, au cours de ces trente années. Pierre Ferrier, son rédacteur en chef de fraîche date mais collaborateur depuis plusieurs années — c'est le dessinateur PEF —, entend bien lui donner à l'occasion de cet anniversaire une impulsion nouvelle.

Se rapprocher des préoccupations des enfants, par la simplification des sujets, sera son premier objectif. Par exemple, en traitant, dans un dossier sur les oiseaux, ceux familiers de l'enfant : moineau, mésange, merle, hirondelle, pinson, etc. Ou encore, quand il s'agit de photographie, plutôt que de donner une synthèse, forcément incomplète, sur un aussi vaste sujet, en racontant, l'histoire technique et anecdotique de la première photographie aérienne.

Le second restera la participation, déjà entreprise de deux manières : l'une, en faisant réellement participer les classes à la réalisation de certains numéros spéciaux — il y en a trois par an — en expédiant à l'avance dans les écoles des questionnaires et informations sur le thème choisi, qui peut être une ville, une région ou un élément important de la vie des enfants, par exemple la rivière des vacances ou la vie des villages. Le spécial sur Paris a vu plus de

mille classes envoyer des éléments de toute nature sur la capitale, dont une bonne partie a servi à la constitution du numéro. L'autre en recevant régulièrement des classes au journal même, pendant une demi-journée comme le montre la photo ci-dessus. Si, face à la rédaction, les enfants apprennent le pourquoi et le comment de la fabrication de leur journal, ils peuvent aussi exprimer leurs vœux, leurs souhaits quant à son contenu et lui insuffler ainsi l'air de leur temps.

Avec, en général, le tiers de son contenu en bandes dessinées signées de quelques-uns des meilleurs spécialistes comme Pierre Chéry ou Robert Gigi, un dossier très documenté en photos et illustrations sur huit à neuf pages, deux feuillets à destination des deux tranches d'âge — entre huit et treize ans — que veut couvrir le journal, un reportage, des informations, des jeux, des bricolages, voire des patrons de poupée ou des recettes de cuisine, *Francs-Jeux* se veut d'abord éducatif et pratique. Mais c'est surtout à ce qu'il demeure « un journal d'enfants » qu'entendent veiller ses animateurs et, même si jusque-là il n'a pu soulever qu'un coin de lucarne, à ce qu'il apporte un peu plus l'air frais du dehors au sein de l'école.

Maurice Guillot

Les colonnes de cette rubrique vous sont ouvertes, mais, ne l'oubliez pas, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs et non la revue elle-même.

## vos opinions

# où est notre bon sens ?

IL EST UN FAIT que nous vivons une époque où les pilotes de notre société sont amenés à prendre des mesures et des orientations pour le moins paradoxales et nous assistons à une prolifération d'énormes contradictions dans tous les domaines de notre vie. Il est certain que, de plus en plus, «notre monde va trop vite», que le progrès plus précisément s'accélère dans toutes les directions, ce qui amène les hommes à choisir des options hâtives conduisant trop souvent à des erreurs monumentales sinon catastrophiques pour le bien-être physique et moral de chacun, options défiant le bon sens. C'est avec un peu de recul que nous nous apercevons de l'absence de celui-ci dans les grandes décisions prises dans la marche en avant de notre civilisation. On sait déjà que, souvent, le savoir étouffe ce bon sens, mais n'a-t-il pas déserté l'esprit en même temps que se vidaient nos campagnes où il se façonnait au contact des réalités de la terre et de la nature vivante ?

Notre enseignement n'échappe pas à la floraison des paradoxes que l'on veut nous imposer au nom de fallacieuses et d'hypothétiques raisons. En premier lieu, il n'est que de se rendre compte à quel point fut désastreuse la fermeture inconsidérée des écoles de village entreprise depuis quelques décennies. Si bien qu'aujourd'hui le gouvernement offre des primes à tous ceux qui désirent

s'installer ou se réinstaller dans ces campagnes où les écoles ont été fermées, accélérant leur désertion, encourage l'artisanat si présent autrefois dans nos villages. Des associations d'agriculteurs, d'écologistes, réclament l'ouverture de maternelles et d'écoles dans les plaines et les montagnes, là où toute la vie disparaît, où meurent des espèces nécessaires à la vie des hommes.

Il fut un temps où l'on « coupait les cheveux en quatre », expression dite non sans ironie, mais aujourd'hui, dans notre enseignement, on essaie de faire mieux en « coupant les neurones en quatre ». Lorsque on sait avec quelle circonspection, quelle prudence, le médecin établit le diagnostic de son malade sur des observations pourtant concrètes et que l'on préjuge des dispositions intellectuelles des enfants à douze ans et même à cinq et six ans ! Pour ce faire, les responsables de notre éducation, inspirés par certains esprits fumeux ou tout simplement comiques, préconisent un enseignement à « la carte » qui fait penser à la famille Oliver père et fils, « sur mesure », on s'y croirait... dans une maison de haute couture ; puis ce fut l'ère des « transitoires » alias filières qui ont fait place aujourd'hui aux sixièmes « allégées »...

Comment faire comprendre que l'on puisse replacer leurs élèves dans le courant normal des études avec un programme allégé, même en utilisant une pédagogie dite spéciale qui ne peut rien apporter, car nous savons parfaitement, que la pédagogie est UNE avec des cheminements et des « trucs » propres à chaque éducateur digne de ce nom, pour sensibiliser les quelques éléments de sa classe qui n'« accrochent » pas. Il est difficile de faire croire qu'on peut le plus en faisant moins, qu'il serait plus efficace d'augmenter à ce niveau les horaires de mathématiques et les horaires de français pour les éléments faibles en ces matières et qui sont, de ce fait, écartés des sixièmes « royales ». Ainsi, ces sixièmes allégées ne seraient pas considérées comme des classes de « minus » ou de « bourriques » puisqu'on y travailleraient davantage et que, effectivement, il y aurait un retour dans les classes normales.

Comme il serait trop long de commenter les autres nombreux paradoxes de notre enseignement, il

suffira d'en mentionner un afin de faire réfléchir élèves, parents et enseignants : il s'agit de l'enseignement technique.

Cet enseignement intéresse 70 à 80 % de la population active du pays ; quinze millions de travailleurs sont recrutés au niveau du BEPC, BEP, CAP, CEP et fin d'études primaires ; cependant, à ce niveau des centres d'études et de recherche sur l'emploi — en liaison avec d'importantes associations d'employeurs — ont révélé que 60 % des jeunes de seize à vingt-cinq ans, candidats à un travail, n'avaient pas de qualification valable. Rien d'étonnant puisqu'on dénombre un élève de l'enseignement technique pour quatre à cinq de l'enseignement classique, un établissement technique pour trois ou quatre classiques ; bon nombre de cantons sont dotés de deux ou trois CES-CEG alors qu'ils sont dépourvus de CET. Ainsi, un enfant trouvera facilement près de son domicile un établissement classique alors qu'il lui faudra faire des dizaines de kilomètres pour fréquenter un CET s'il peut le recevoir.

L'enseignement technique est suffisamment déconsidéré pour qu'il soit fait quelque chose pour lui donner sa véritable place dans notre système éducatif :

- en mettant fin à la prolifération des CES et des CEG pour implanter des CET ;
- en faisant de ces CET nouveaux des établissements modèles où l'éducation sera particulièrement solide et soignée et où les élèves, ayant quitté leur salopette, apparaîtraient dans la vie semblables à tous les autres jeunes gens.

L'établissement technique a une ambiance particulière, mettant les élèves au contact des réalités de la profession et de la vie (rudesse des matériaux, outils à main (difficiles à manœuvrer, machines-outils bruyantes et dangereuses). Il devrait être organisé de manière à recevoir, à partir de onze ans, les élèves de l'enseignement du premier degré désireux d'entreprendre immédiatement des études techniques et les élèves trop âgés ne pouvant poursuivre de longues études classiques. Ces derniers sont rassemblés dans les SES, les SEP, etc., intégrées aux CES ou CEG où ils font figure de « minus » ou de « bourriques », ces CES ou ces CEG devenant des établissements bâtards que l'on a dotés d'ateliers

pour se donner bonne conscience. Ces classes nouvelles pouvant recevoir de jeunes élèves de onze ans auraient un programme théorique important avec un enseignement technique en rapport avec leur développement physique ; elles permettraient, pendant un nombre d'années à définir, de diriger les élèves vers un enseignement technique long ou court (CAP).

Ainsi les élèves du premier degré ayant été admis dans l'enseignement technique, les cas d'orientation des élèves de l'enseignement classique vers l'enseignement technique deviendraient plus rares et ce dernier ne serait plus considéré comme un dépotitoir.

L'établissement technique doit être conçu de manière à permettre l'adjonction d'une spécialité ou la substitution d'une spécialité à une autre suivant les débouchés offerts par l'emploi.

S'il est évident que l'Éducation nationale a pour mission de maintenir un haut degré de culture et d'organiser une formation professionnelle solide et digne, ne doit-elle pas également préparer les jeunes générations à réparer les erreurs du passé pouvant mettre la société humaine en face de situations très graves ? Il est temps de remettre les pieds sur terre et de reconsidérer, en toute simplicité et logique, l'ensemble de notre système d'éducation et de culture.

Robert Gillot

## vos réactions

### « psychologues scolaires »

Tout, en effet, est posé dans ces scolaire nous tient bien trop à cœur pour que nous laissons passer sans réagir les propos rapportés par notre camarade Lesauvage, dans la rubrique des « réactions » de l'éducation du 29 avril, qui éclairent singulièrement un débat toujours actuel.

Tout, en effet est posé dans ces quelques lignes, implicitement ou explicitement exprimé, d'où la difficulté d'y répondre, mais aussi la nécessité :

- problème d'identification et de

reconnaissance, et corrélativement de la compétence ;

- problème de rapports empoisonnés par une incidence de statut ;
- problème d'une vision qui n'est pas forcément personnelle de la psychologie et du psychologue combien étroite et combien restrictive, si propre à alimenter des hostilités justifiées.

Où, en vérité, tout cela est clair mais aussi affligeant. Navrant aussi que des problèmes de statut, rapports ou préséances, masquent des problèmes de fond, bien plus fondamentaux, qui mériteraient d'être discutés, et touchent à l'avenir même de la psychologie scolaire. Car, par delà les petits problèmes personnels ou les avatars de la relation, par delà aussi le problème des personnes, c'est bien de la psychologie qu'il s'agit, de l'idée qu'on s'en fait, de la place qu'on veut lui accorder, et des ambitions qu'on nourrit (ou qu'on ne nourrit pas) pour elle au sein de l'institution scolaire.

Et là, nous le disons clairement, nous ne sommes pas d'accord avec notre collègue et les idées qu'il avance. Car, si nous en référant à lui et aux perspectives qu'il trace d'un devenir lointain ou proche, au détour de textes ou quelconque intention, devait se dessiner, dans l'image qu'il en donne, le visage de notre profession, c'en serait fini de celle-ci et de ses espérances, de son audience et sa crédibilité, et il faudrait alors donner raison à tous nos détracteurs.

Non, la psychologie scolaire ne peut pas être cette vague chose à laquelle il est fait allusion, cette caricature au niveau de la pratique ou du bricolage, ce savoir-faire qui permet tous les dépannages, agréés ou non agréés, ce « truc » à mi-chemin de deux pôles opposés. Tout comme la science dont elle se réclame, elle est indivise et ne se marchande pas. On est ou on n'est pas psychologue, comme on est ou on n'est pas instituteur, mais pleinement et en toute responsabilité. Et de cela, je pense, il faut bien se convaincre. Comme il faut se convaincre de l'intérêt des enfants, et des nécessités d'un Service aux dimensions nationales.

Issu de la fonction enseignante, au même titre que ses camarades, et tirant de ses origines et le sel et les vertus de sa profession en même temps que la connaissance du milieu le psychologue scolaire, par l'exercice

de sa pratique complexe et diversifiée, par ses interventions et les responsabilités qu'elles impliquent au niveau des parents, des enfants, des maîtres et de bien d'autres encore, par le jeu de ses engagements vis-à-vis de l'extérieur et de ses médiations avec tous les partenaires de l'enfant, par les sollicitations dont il est l'objet auprès des organisations comme vis-à-vis de l'opinion, le psychologue scolaire, de ce fait est devenu un tout autre personnage et à ce titre **n'est plus identifiable à sa fonction d'origine**. Le nier, ne pas le reconnaître, en prendre ombrage, c'est nier une réalité, et bien inutilement maintenir des tensions, dont l'école n'a rien à gagner.

Mais, est-ce à dire, pour autant, que ce même psychologue soit subitement devenu étranger à l'école, sourd à ses problèmes, et qu'il ne partage pas avec ses camarades leurs soucis, leurs revendications, leurs légitimes aspirations et les mêmes idéaux de l'école ? Tant s'en faut, mais il est plus libre pour le faire, mieux armé, semble-t-il pour les affronter, et placé en meilleure situation pour pouvoir en apprécier les effets et les causes. Lui refuser cette possibilité de distanciation et vouloir à tout prix l'enfermer dans un carcan rigide, sous prétexte de vouloir le maintenir dans la norme, afin de ne pas trop le singulariser, c'est en fait le détruire et détruire son originalité, limiter ses initiatives, robotiser ses conduites, et cela n'est pas conciliable. Mais qu'on soit rassuré, il a bien d'autres servitudes.

Pour avoir participé, et de longue date, à des équipes éducatives, m'y être parfaitement intégré et en avoir apprécié, avec la cohérence, la force et l'efficacité, je sais à quel point il est possible d'avancer quand tout cela est clair et que des arrières-pensées ne viennent pas perturber la relation. Je sais aussi quelles richesses et quelles sources de créativité naissent de la diversité et de la pluralité. Aussi je crie au danger de l'uniformisation.

Fonction originale et se suffisant à elle-même, la psychologie scolaire a sa place au sein des équipes éducatives et enseignantes, au même titre que la médecine, l'hygiène scolaire ou l'orientation. Encore faut-il qu'elle soit pleinement reconnue, ce qui, pour l'instant paraît bien douteux.

Charles Tubiana

# une rentrée romanesque qui promet



Suzanne Lilar

Septembre, les vitrines des librairies ne sont pas envahies par les seuls manuels et livres scolaires.

Çà et là se glissent et se fraient une place les nouveaux romans que nous lirons (ou non) au cours de l'hiver.

Auteurs déjà connus ou même célèbres, et débutants aussi, que de noms proposés à notre curiosité !

Dans cette moisson toujours plus abondante, il faut choisir,

parfois au hasard, parfois sur « titres », parfois sur souvenirs d'un précédent ouvrage.

Voici donc aujourd'hui quelques suggestions : jardins de l'enfance, parfums de l'histoire, confessions à mi-voix, la cuvée 1976 promet déjà d'être belle.

A vos marques, lecteurs !

L'OFFENSIVE LITTÉRAIRE de cet automne est tellement brusque et massive qu'on se demande s'il est bien judicieux de jeter sur le marché tant de romans à la fois. Qui va les lire ? Comment choisir, dans ce raz-de-marée, ce qui vaudra d'être lu ? Bien sûr, les auteurs dont nous avons jusqu'ici aimé les œuvres sont de vieux amis que nous retrouvons avec plaisir. Mais comment se distribue la chance pour cette foule de « premiers romans » qui nous viennent d'inconnus ?

Le lecteur de bonne volonté qui se donne le temps de choisir flânera peut-être dans une bonne librairie, et prendra connaissance, bien consciencieusement, du texte de présentation qui orne les rabats du livre neuf, ou le dos de la couverture. Peut-il s'y fier ? Ce n'est pas certain. Ce texte est rarement dû à l'auteur lui-même. La plupart du temps, non seulement l'auteur du livre n'est pour rien dans cette interprétation, mais encore il n'y reconnaît guère ses intentions. Souvent, ce texte se borne à résumer l'intrigue du roman, et ignore ou méconnaît ce qui fait l'originalité du livre, ce qui le rend unique. Notre visiteur de librairie ne peut donc avoir qu'une idée très vague du sujet traité, et c'est là-dessus qu'il se décidera à payer 30 ou 35 F pour ce livre jaune ou rouge. La photo de l'auteur l'aide-t-elle ?

Hélas, les meilleurs écrivains ne sont pas toujours les plus photogéniques.

On réclame l'étalement des vacances ; il faudrait peut-être aussi réclamer l'étalement des publications romanesques — d'autant que septembre et octobre sont, pour chacun, une période chargée : est-ce bien la saison la plus disponible pour la lecture ? On peut rêver d'une autre distribution, au début de l'été, et d'une mise en place des romans nouveaux dans les stations de vacances, où bien souvent le lecteur affamé n'a pas grand chose à se mettre sous la dent.

Il est encore trop tôt pour dessiner le profil de cette rentrée, puisque chaque jour nous apporte sa pile de livres et que nous sommes en pleine période de fièvre. Cependant, déjà certains romans nous ont tout de suite touchés ; on croit feuilleter et on commence à lire : de la première à la dernière ligne, l'enchantement, une fois de plus, nous a arrachés au monde quotidien.

Ce petit miracle a commencé avec le très beau roman de Suzanne Lilar, *Une enfance gantoise* (Grasset, 220 p., 30 F). Suzanne Lilar est un magnifique écrivain : chaque page provoque cette joie de filer un beau texte, sévèrement dominé, chargé de charmes. En évoquant



Raymond Jean



Inès Cagnati



Claire Gallois

ses jeunes années, l'auteur fait revivre une société si différente de la nôtre, et si cohérente, si fortement structurée, que nous nous y sentons transportés, avec l'étourdissement d'un dépaysement radical. Et puis, l'être tout entier est contenu dans son enfance : nous le savions déjà, mais Suzanne Lilar en fait la démonstration. Dès ses premiers souvenirs, il semble que tout a été en place pour le long jeu complexe de la vie. Avec ironie parfois, avec tendresse toujours, Suzanne Lilar rappelle les règles d'une éthique perdue. Qu'est-ce que le bonheur ? Il était peut-être là-bas, puisque, en tout état de cause, nous ne le voyons pas ici. Même la critique à laquelle se livre l'auteur ne va pas sans quelques nostalgies. La récompense d'avoir dit adieu à la jeunesse est dans ce long regard sur le chemin parcouru et le sentiment, peut-être, d'avoir vécu plusieurs vies successives.

Raymond Jean, avec *La fontaine obscure* (Le Seuil, 288 p., 39 F), se tourne vers un passé bien plus ancien, puisqu'il situe son roman au XVII<sup>e</sup> siècle en Provence. Les procès de sorcières posent toujours un difficile problème à l'historien : il est en effet presque impossible à l'homme moderne de comprendre, du dedans, ce qui s'est vraiment passé dans le cœur et dans l'esprit de ces bourreaux, de ces

victimes. Les documents n'ont pas manqué à l'auteur, et il aurait pu se borner à les publier avec quelques commentaires, réalisant ainsi un ouvrage à proprement parler historique. Mais ses personnages se sont mis à vivre pour lui, les lieux se sont animés, l'imagination mobilisée a éclairé les zones obscures sur quoi les documents se taisaient, et Raymond Jean a écrit un roman.

A vrai dire, il arrive souvent que d'autres « romans » n'aient pas le courage de se donner pour tels : quelle biographie, quelle autobiographie n'est pas, en fait, un roman ? Raconter, c'est toujours créer une réalité du récit qui l'emporte sur l'idée vague d'une introuvable vérité des faits racontés. *La fontaine obscure*, en faisant revivre une histoire lointaine, éveille en nous la conscience, au contraire, de sa vive actualité. Car il n'y a pas grand effort de transposition à faire pour saisir, dans notre temps même, la présence et la puissance des fantasmes mis en jeu dans ce procès exalté. Dès lors, et justement parce que nous sommes ici en présence d'un roman, bourreaux et victimes nous deviennent proches, les uns et les autres hantés par une peur qui est de tous les temps.

On n'a pas oublié l'admirable premier roman d'Inès Cagnati,

*Le jour de congé*, qui fut couronné par le prix Roger Nimier 1973. C'est une joie de retrouver cette voix unique avec son second livre, *Génie la folle* (Denoël, 240 p., 30 F), qui confirme un talent exceptionnel. « Talent » est un mot un peu faible pour approcher la réalité de l'œuvre qui se constitue sous nos yeux : une sensibilité si nue, tellement à vif, le don de suggérer l'émotion extrême avec une si grande économie de moyens, tant de pudeur et d'humilité dans l'expression, il semble que ce soit qualités du cœur bien plus que savoir-faire de la plume. Cependant, ne nous y trompons pas : un livre est un objet fabriqué et la simplicité elle-même est un effet de l'art. Il faut beaucoup d'art pour communiquer de façon si directe, si efficace, avec ce dépouillement.

Inès Cagnati est un des très rares écrivains qui savent évoquer l'esprit d'enfance tel qu'il se vit du dedans au cours de ces années de délices et de détresse où à la fois le monde se révèle avec ses lumières, ses odeurs, ses douceurs, et où aussi se découvre et s'éprouve le désespoir des impossibilités. C'est comme si l'enfance murée, l'enfance étouffée, l'enfance privée de joies et de mots avait enfin trouvé une grande personne pour prendre son partie de lui donner la parole. En chacun de nous l'enfant qui continue à se taire se trouve

récompensé de son attente sans espérance. Comment n'en serait-il pas profondément reconnaissant ? Inès Cagnati, qui a l'héroïsme d'assumer tout le tragique de ce monde enfoui, est un écrivain libérateur et son œuvre déchirante est une œuvre de lumière.

Claire Gallois publie chez Buchet-Chastel son quatrième roman, et sans doute le meilleur : *Jérémie la nuit* (196 p., 34, 85 F). La composition du livre est si subtile qu'on ne la comprend tout à fait qu'à la dernière page. Il y a un secret que le lecteur pressent, un malaise, le malaise de la chose non dite, non avouée, et ce mal aigu qui est celui de la narratrice fait une petite musique de clavecin. Le ton de Claire Gallois était déjà incomparable dans son premier livre, *A mon seul désir*. Maintenant, la voix s'est faite encore plus précise — exquise et cruelle — avec un constant bonheur d'expression, une élégance qui n'imité personne.

Ce n'est pas l'élégance qui domine dans le livre de Laure Charpentier, *L'amour en plus* (Stock, coll. « Elles-mêmes », 240 p., 35 F). Laure Charpentier appartient à la catégorie des « repenties » qui fait florès en littérature. Elle raconte avec une conviction parfois émouvante, comment elle s'est arrachée à un passé sordide. Ce n'est pas d'un grand écrivain, mais c'est tonique et probablement sincère.

Déjà quelques rumeurs circulent sur la grande affaire que sont les prix littéraires à venir : on entend beaucoup le nom de Guy Croussey qui publie chez Julliard *Le loup-cervier* (320 p., 38 F).

Mais on attend beaucoup du roman de Max Pol Fouchet — son premier roman — *La rencontre de Santa Cruz*, chez Grasset (340 p., 39 F). Livre de maturité, somme d'une vie : nous nous y arrêterons prochainement.

Josane Duranteau

## ARTS

### un colloque à l'Unesco

Un important colloque vient de réunir à l'Unesco une vingtaine d'experts qui, du 6 au 10 septembre, ont tenté de redéfinir l'art contemporain. A l'issue de ces rencontres, des conclusions ont été présentées à la presse par Marshall Mc Luhan et l'écrivain Alejo Carpentier.

« Nous devons comprendre le tiers monde si nous voulons nous comprendre nous-mêmes » déclare Marshall Mc Luhan. En effet, il semble bien que notre monde soit à la recherche de ce qui pourra le revitaliser, et cette vitalité éclate dans le tiers monde. Depuis le début de ce siècle, quel art n'a pas fait appel aux sources du tiers monde ? On sait quel enthousiasme ont suscité chez nous les peintures, les sculptures, les masques de « l'art nègre », avec quelle passion les musiciens occidentaux se sont inspirés de rythmes africains, ou latino-américains. La musique d'avant-garde n'hésite pas à adopter des instruments nouveaux pour elle mais en réalité très anciens, pour ne pas dire « primitifs ». Et quand on parle de « musique aléatoire » et de « formes ouvertes », n'en a-t-on pas un modèle dans la jam-session chère aux jazzmen ?

Ces « formes ouvertes » font plus que renouveler dans son être l'art contemporain ; elles renouvellent la fonction. Car, dans toutes les disciplines (et en particulier dans le théâtre) l'art tend à faire éclater le dualisme qui oppose producteurs et consommateurs. De plus en plus clairement, l'art se refuse à demeurer un bien de consommation reçu passivement par le public. Au contraire, l'art s'efforce de susciter une participation du public. Ainsi l'origine ludique de l'art serait-elle retrouvée, et le sens de la fête favoriserait un art collectif, une création de tous, les ressources de chacun trouvent ainsi le chemin d'une véritable communication.

Une histoire de l'art occidental au XX<sup>e</sup> siècle ne peut se passer de référé-

rences aux riches et nombreux apports des arts africains, asiatiques, etc. Et même la psychologie s'est inspirée de ces cultures : le psychodrame en est un exemple. L'art contemporain tend-il à devenir planétaire ? Le temps viendra-t-il où toutes les cultures, toutes les traditions, seront intégrées à une création décloisonnée, libérée des anciennes frontières ?

Le drame de l'art contemporain c'est qu'il n'est pas, en dépit des grands efforts accomplis, intégré à la vie quotidienne, parce que nous n'avons pas de traditions dans ce sens. C'est vers quoi il tend, mais avec de grandes difficultés, et dans le déchirement.

Josane Duranteau

## CINEMA

### « Les hommes du Président » de Alan J. Pakula

La salle de rédaction du *Washington Post*, comme si vous y étiez ; Robert Redford et Dustin Hoffmann, aussi vrais que nature dans les rôles des journalistes Bob Woodward et Carl Bernstein qui, en 1972, ont mené la fameuse enquête sur le scandale de Watergate et ainsi amené la démission du Président Richard Nixon, impliqué dans le complot contre ses adversaires démocrates ; l'enquête elle-même, non pas certes racontée dans tous ses détails — il a fallu à Woodward et à Bernstein un ouvrage de 400 pages pour, déjà, la « résumer » (1) — mais assez clairement évoquée pour qu'on s'y retrouve dans ce roman policier — qui dépasse la fiction ; tel est le film que le metteur en scène Alan J. Pakula vient de réaliser.

C'est d'abord un extraordinaire document sur le courage, la patience et la perspicacité avec lesquelles deux journalistes, jusque-là à peu près inconnus, ont pu s'en prendre aux puissants du jour. Mais c'est aussi

(1) *Watergate : Les fous du Président*, Robert Laffont.

assis, de gauche à droite, Robert Redford, Jason Robards, Dustin Hoffman debout, Martin Balsam, dans « Les hommes du Président »



une aventure qui tient de bout en bout le spectateur attentif et presque haletant... même s'il connaît la fin de l'histoire.

Le jeu des acteurs, de tous les acteurs (à côté des deux protagonistes, par exemple Jason Robards, dans le rôle du rédacteur en chef, et Martin Balsam, dans celui du directeur de la rédaction), la virtuosité du montage, le sens des raccourcis, l'art du suspense, font de ce film un événement, que ne devrait manquer aucun amateur de cinéma ni aucun amateur d'histoire contemporaine. Il est rare de pouvoir saluer une telle réussite dans ce genre particulièrement difficile de la « reconstitution historique » du présent, il est étonnant de constater combien de simples images et de simples mots peuvent « enseigner » sans didactisme et, en quelque sorte, « moraliser » sans prêchi-prêcha. La vérité, qui parle, et qui n'a besoin que d'elle.

**Pierre-Bernard Marquet**

## à lire

■ Avec son *Dictionnaire des œuvres et des thèmes du cinéma mondial* (Hachette, coll. « Œuvres et thèmes », 288 p., 21 F) dont nous présentons des bonnes feuilles dans notre n° 282 du 13 mai dernier, notre ami Etienne Fuzellier propose un ouvrage qui

comblera d'aise les documentalistes et tous ceux qui ont à utiliser le film dans un ensemble culturel plus vaste, un cycle d'études, etc. La première partie du livre réunit quelque 150 films avec leurs analyses et les thèmes qu'on y peut relever. Tous les thèmes ainsi recensés sont regroupés et classés dans la seconde partie avec les références filmiques correspondantes. Le livre permet ainsi deux utilisations principales : l'analyse thématique des films et l'étude filmographique d'un thème. C'est un outil pour un travail pluridisciplinaire, avec le film comme point de départ ou comme point d'arrivée, ou encore avec un ensemble de films de dates et de pays différents permettant de situer un thème et son évolution dans le temps et dans l'espace.

Ajoutons à cela que les films retenus par Fuzellier sont fort bien choisis (et commentés) non seulement en fonction de leur intérêt documentaire, mais aussi en raison de leur importance du point de vue du cinéma. Que celui-ci soit aussi un art, l'auteur ne l'oublie à aucun moment.

■ Parution, dans la collection 10/18, du premier volume de *La non indifférente nature* de S.M. Eisenstein, écrit en 1945-1947 (446 p., 15 F). Réflexions sur le cinéma, mais aussi sur la peinture, le théâtre et plus généralement

les divers modes de figuration. Le grand cinéaste s'explique sur ce qu'il appelle la « pathétisation » et sur le rôle du montage dans l'expressivité du film.

■ Très copieux numéro double — août-septembre — de *Cinéma 76*, la revue de la Fédération française des ciné-clubs.. C'est un « Spécial cinéma français », avec un chapitre économique, un chapitre politique, une large enquête en province, des entretiens avec des réalisateurs, etc. (6, rue Ordener, 75018 Paris).

■ A *Cinéma 76*, encore, édition de « Trente ans de cinéma britannique », un livre de cinq cents pages dans lequel Roland Lacourbe et Raymond Lefèvre — qui est professeur de philosophie à Laon — ont rassemblé une énorme information sur le cinéma d'outre-Manche. Rassemblé et classé : index et dictionnaires font de ce livre un remarquable outil de documentation.

■ Numéro spécial aux *Cahiers du cinéma*, avec pour thème les « images de marque ». Cinématographiques ou photographiques, en publicité, en politique ou ailleurs. Un long entretien avec J. Rancière, des réflexions sur les images des media, sur la photo historique stéréotypée. « *L'image marque, mais en retour elle est marquée (elle porte trace des forces, du pouvoir, qui l'ont voulue).* » (9, passage de la Boule Blanche, 75012 Paris).

■ Très bientôt l'annuelle *Saison cinématographique*, publié par la Ligue française de l'enseignement. Générique, résumé et analyse de tous les films de l'année, avec index permettant de se reporter aux *Saisons* antérieures. C'est le seul répertoire de ce genre existant en France (3, rue Récamier, 75007 Paris).

**Jacques Chevallier**

## VARIETES

■ Une nouvelle salle de deux mille places, consacrée aux variétés, s'ouvre dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris : le Stadium, 70, avenue d'Ivry. C'est Claude Nougaro qui

l'inaugure par trois représentations les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre prochains. Une rentrée à ne pas manquer.



Claude Nougaro

■ C'est dans la « Salle Jeue » du palais des Congrès, porte Maillot, qu'une grande vedette d'Outre-Rhin, mais qui fait un sérieux bonhomme de chemin en France, Frédéric Mey, va donner une série de récitals du 11 au 27 octobre (21 h 45). Un authentique poète franco-allemand que ses grands prix du disque et son passage l'an dernier au Théâtre de la Ville confirment d'année en année.

■ Le Cirque d'Hiver transforme sa piste en scène de variétés et s'ouvre à la chanson. Maxime Le Forestier concrétisera cette mutation par une série de récitals du 27 septembre au 25 octobre à 20 h 45.

Maurice Guillot

## TELEVISION

### pour les enfants

Il est revenu avec la rentrée des classes. Toujours pataud, toujours maladroit, la malice à fleurs de peau, la bêtise à fleurs de pattes. Héros incontesté et adulé des trois-dix ans,

il constitue une réussite TV à nulle autre pareille. Sans doute parce que les enfants s'identifient parfaitement à ce roi de la gaffe prénommé Casimir. Sans doute aussi parce que « L'île aux enfants », l'émission quotidienne de TF1, s'étant rôdée au fil du temps et au fil de l'expérience, représente ce que l'on a fait de mieux dans le domaine audiovisuel destiné à un jeune public.

Débarrassé depuis le 15 septembre de la partie américaine « Bonjour Sésame » (qui est d'ailleurs un chef-d'œuvre du genre) « L'île aux enfants », essentiellement pour des raisons financières, s'est complètement « francisée ».

« Et puis nous avons écrémé le meilleur de « Sesame street », explique son producteur Christophe Izard ; de surcroît le programme américain est conçu pour pallier les manques de « maternelles », les enfants n'étant jamais aux Etats-Unis scolarisés avant six ans révolus ; il n'était donc plus adapté aux problèmes français. Après avoir consulté un certain nombre d'éducateurs, de psychologues et de psychiatres, nous nous sommes aperçus que l'âge critique pour nous se situait au niveau du passage de la maternelle au primaire. Nous avons donc essentiellement travaillé pour les six-sept ans.

Associée à Belokapi (déjà producteurs de « Chapi chapo ») et à Télécip, l'équipe de Christophe Izard a travaillé presque vingt mois pour mettre au point cette « Ile aux enfants » rénovée. Marionnettes et dessins animés d'excellente qualité alternent donc avec Casimir dans l'humour et la fantaisie. Instructives, frôlant parfois l'absurde, les nouvelles séquences de « L'île aux enfants » ont le mérite de ne jamais tomber dans le didactisme. Le succès est assuré. Les enfants « témoins », auxquels les émissions ont été montrées en avant-première, ont été enthousiasmés...

Catherine Mathieu

### à ne pas manquer

Samedi 25 septembre

20 heures, FR 3 : « Thalassa », *La mer amie ou ennemie de Venise* ou comment sauver la plus belle ville du monde.

Mardi 28 septembre

20 h 30, TF 1 : « Document », *Henri la tendresse* de Charles Brabant, un portrait astucieux et presque parfait de celui qui est l'un des plus grands peintres de son siècle, Henri de Toulouse-Lautrec.

Mercredi 29 septembre

20 h 30, FR 3 : « Un film, un auteur », *Klute* de Alan J. Pakula avec Jane Fonda, une impressionnante descente aux enfers dans les bas-fonds de New York.

Jeudi 30 septembre

20 h 30, Antenne 2 : « Le grand échiquier » autour de Lily Laskine, une extraordinaire vieille dame de plus de quatre-vingts ans qui est la meilleure harpiste du monde.

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre

20 h 30, Antenne 2 : *La poupée sanglante*, d'après Gaston Leroux, très réussi si on entre dans le jeu.

21 h 30, FR 3 : « Méditerranée », *La mer*, deuxième volet d'une série passionnante.

## REVUES

■ 2000 (La documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07 - trimestriel, le numéro : 12 F, abt annuel : 46 F) consacre son dernier numéro, paru en juin, aux « Etablissements humains » en publiant une quinzaine d'articles très informés et fort bien illustrés ayant trait à la « rurbanisation », à l'habitat de demain en Europe et à l'incroyable adaptabilité de l'homme à la ville. A noter que ce n° 35 a été préparé en commun par les revues 2000 et *Ekistics* dans la perspective de la Conférence mondiale de Vancouver.

■ *L'arc* (chemin de la Repentance, 13100 Aix-en-Provence - le numéro : 15 F) consacre son n° 65 à l'historien Emmanuel Leroy-Ladurie. En particulier plusieurs historiens expliquent tout ce qu'ils doivent à celui qui a fait de l'histoire une nouvelle anthropologie et a connu, avec *Montaillou*, un succès très révélateur. Avec un texte inédit d'Emmanuel Leroy-Ladurie, sur Saint-Simon.



## le monde comme il va

vue panoramique de Mars prise dans la région de « l'Utopie »...



# les "Viking" enquêtent...

A-t-on jamais autant rêvé  
que sur notre voisine,  
la mystérieuse planète,  
Mars la « rouge »,  
Mars aux « canaux »,  
Mars aux fabuleux petits  
hommes, rouges ou verts,  
envahisseurs de la Terre.  
Voici que l'imagination  
doit aujourd'hui se taire  
devant les premiers « mots »  
qui nous parviennent  
des merveilleux robots  
enfin posés sur Mars.  
Des mots balbutiants  
et ambigus encore...  
La vie existe-t-elle  
sur ces sols désolés  
que nous découvrons  
comme à portée de main ?  
L'enquête est ouverte  
sur les secrets du monde.

TUTOYANT lyriquement la Terre, en poète, Pierre Guéguen lui demandait : « Es-tu dans l'Univers une exception sainte ? ».

A la question, les biologistes s'accordent généralement aujourd'hui à répondre : « Non, la biosphère terrestre ne saurait être miraculeusement unique au sein des espaces infinis ! » Instruits par les astronomes, il leur est donné à considérer, en effet, que notre seule Voie lactée — une galaxie parmi une multitude d'autres — compte une centaine de milliards d'étoiles ; or on estime qu'il y gravite une dizaine de milliards de systèmes planétaires, ce qui représente une telle quantité de planètes qu'il doit en exister de très nombreuses où se trouvent réunies des conditions analogues à celles qui ont déterminé l'apparition et le développement de la vie sur la Terre où, à l'origine, les molécules complexes biologiquement essentielles se formèrent à partir de l'hydrogène, du carbone, de l'oxygène et de l'azote sous l'effet des rayonnements naturels,

pour aboutir à l'édification de cellules douées du pouvoir d'autoreproduction et d'organismes divers. L'analyse spectrale a d'ailleurs révélé que l'espace cosmique contient des molécules organiques, prêtes à servir d'amorce aux processus biologiques...

Pour être biogène, une planète doit avoir à sa surface une température ni trop basse ni trop élevée, car la chaleur décompose vite les fragiles molécules complexes nécessaires à la vie et le froid ralentit puis stoppe les réactions chimiques. Sur l'immense échelle des températures qui va du zéro absolu ( $-273\text{ }^{\circ}\text{C}$ ) jusqu'à des millions de degrés, l'intervalle acceptable entre le « froid » et le « chaud » est extrêmement réduit. La planète doit donc graviter sur une orbite peu allongée — afin que les variations de température ne soient pas trop grandes au cours des saisons —, cela ni trop près ni trop loin de l'astre central. Quant à celui-ci, il ne doit pas être une étoile très bleue, c'est-à-dire une trop puissante

... et transmise par Viking II



## ... sur Mars

émettrice de rayons ultraviolets, lesquels provoquent des réactions photochimiques qui s'opposent à la formation de molécules complexes ; il ne doit pas non plus être une étoile très rouge, car il faut tout de même une certaine intensité de rayonnement bleu pour assurer les processus photochimiques vitaux. Mais il existe dans la Galaxie, par centaines de millions, des étoiles du type de notre Soleil, donc tout à fait « convenables ».

La planète doit, d'autres part, avoir une atmosphère propice. Si la pesanteur à sa surface est trop faible, l'atmosphère s'évade, chassée par la force centrifuge : c'est ce qui est arrivé à la Lune. Trop forte, la pesanteur retient inopportunistement tous les gaz, y compris le plus léger, l'hydrogène, très abondant lors de la genèse d'une planète : c'est ce qui se passe sur Jupiter. Or une atmosphère riche en hydrogène est impropre à la vie. Si l'on admet que toutes les planètes ont à peu près la même densité, la pesanteur à leur

surface est proportionnelle à leur rayon. Pour avoir une valeur de la pesanteur telle que l'oxygène soit maintenu mais non l'hydrogène, le rayon de la planète doit être compris entre un minimum de l'ordre de 3 000 km et un maximum de l'ordre de 12 000 km.

Voilà bien des exigences — et il en est d'autres. Toutefois, même si les systèmes planétaires réunissant toutes les conditions favorables à l'apparition de la vie ne sont que dans la proportion de 1 à 1 000, on peut estimer qu'il y a dans la Voie lactée des centaines de milliers d'étoiles autour desquelles circulent des planètes éventuellement fécondes — estimation applicable, bien entendu, aux étoiles des innombrables galaxies extérieures... De quoi être pris de vertige !

Dans ses **Entretiens sur la pluralité des mondes**, Fontenelle écrivait : « Je ne laisse pas de trouver étrange que la Terre fût aussi habitée qu'elle l'est et que les autres planètes ne le fussent pas du tout ». Toutefois,

il n'avait encore à pouvoir considérer que celles de notre système solaire, qu'il s'empressa de peupler un peu trop vite. Les vues d'aujourd'hui l'eussent pleinement contenté.

Des êtres vivants existent-ils « ailleurs », sinon identiques à nous, du moins semblables à nous ? Les opinions sont partagées.

Les uns considèrent que, si la probabilité du développement de systèmes vivants dans l'univers apparaît très élevée, la probabilité même du développement d'organismes dotés d'un système nerveux analogue au nôtre, c'est-à-dire d'humanoïdes, doit être, par contre, des plus faibles, étant donné le nombre pratiquement infini d'autres possibilités. Et puis l'on peut concevoir que la biochimie d'autres êtres vivants soit basée sur le silicium au lieu du carbone, comme c'est le cas pour le nôtre, le silicium étant également apte à former des molécules complexes, en moins grand nombre toutefois. Mais il permettrait aux organismes de vivre sous des températures élevées, auxquelles aucun être terrestre ne saurait résister.

Par contre, d'autres font valoir que les propriétés physiques des éléments, les formes d'énergie disponibles et les conditions de l'environnement qui permettent à la vie de surgir et d'évoluer sont telles qu'elles imposent de sévères limitations aux routes qui s'ouvrent aux formes évolutives : et c'est pourquoi les animaux et les plantes présentent des systèmes biochimiques, des structures et des comportements comparables. De sorte que si des populations, sur d'autres planètes, ont atteint le niveau de la pensée conceptuelle, il est, au contraire, hautement probable que les organismes doués de cette capacité ressemblent beaucoup à l'Homo sapiens, caractérisé par un cerveau volumineux situé à une extrémité du corps, près des organes sensoriels les plus importants, par la station debout, par l'emploi des outils et par la parole...

Dans notre système solaire, quel monde se montre-t-il susceptible d'être ou d'avoir été le siège de

phénomènes biologiques ?

Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, et, aux confins du système, le très lointain Pluton, autant d'enfers du froid. (La température de Neptune, par exemple, est évaluée à - 200 °C). En outre, si ces planètes possèdent une atmosphère, celle-ci ne saurait convenir à la cellule vivante : pas d'oxygène, seulement, de l'hydrogène, de l'azote, de l'ammoniac et du méthane, irrespirables. Représentons-nous le monde de cauchemar que constitue Jupiter, ceint d'un vaste océan de méthane liquide... A éliminer aussi, de leur côté, le petit Mercure, tout embrasé dans le terrible voisinage du Soleil, et Vénus, la belle Vesper, l'« étoile amoureuse » de Lamartine, vouée au gaz carbonique, lequel constitue 90 % de son atmosphère, ce qui a pour conséquence, ce gaz ayant des propriétés absorbantes, de produire un effet de serre qui porte jusqu'à 425 °C la température de son sol.

Reste Mars, la planète la plus proche de la Terre, qui, de prime abord, apparaît presque comme une seconde Terre, à telles enseignes que l'on a pu rêver hier de Martiens, ainsi que le fit Wells qui, dans **La guerre des mondes** (1897), décrivait de si impressionnante manière l'irruption de ceux-ci sur la Terre, effrayants intrus en possession du rayon de la mort, capables d'exterminer tous ceux d'entre les Terriens qui oseraient les combattre, mais succombant eux-mêmes, tués par les microbes terrestres — et par nos chiens... Depuis lors, Mars n'a cessé d'inspirer les romanciers de science-fiction et de défrayer la chronique des soucoupes volantes.

---

Plus éloignée du Soleil que la Terre (elle fait partie des planètes dites **supérieures**), Mars gravite sur une orbite très sensiblement plus excentrique que l'orbite terrestre. Ce fut grâce aux excellentes mesures multipliées par Tycho Brahé que Kepler reconnut l'existence de cette

excentricité et put découvrir la forme elliptique des orbites planétaires, considérées jusqu'à lui comme rigoureusement circulaires.

Les périodes les plus favorables à l'observation de Mars sont celles où la planète se trouve en opposition avec la Terre, événement qui se produit tous les deux ans et quarante-neuf jours en moyenne. Mais la distance entre la Terre et Mars varie du simple au double au cours d'un cycle d'une quinzaine d'années. Au point où l'orbite martienne et l'orbite terrestre sont les plus voisines, lors des oppositions périhéliques, en août ou en septembre, l'écart entre les deux planètes n'est plus que de 56 millions de kilomètres. Mars est alors 150 fois plus éloignée de nous que la Lune. Lorsqu'elles sont au plus loin l'une de l'autre, lors des oppositions aphéliques, en février ou en mars, la distance atteint 100 millions de kilomètres environ.

L'année martienne dure 688 de nos jours. La durée de rotation de la planète est voisine de celle de la Terre : la journée est d'un peu plus de 24 heures et demie.

Diamètre de Mars : 6 730 km, soit un peu plus de la moitié du diamètre terrestre. Densité : un septième de celle de la Terre. Pesanteur et pression atmosphérique à la surface : respectivement un tiers et un dixième de celles qui règnent à la surface de la Terre.

La raréfaction de l'atmosphère martienne par rapport à la nôtre est une conséquence de la pesanteur moindre, conséquence elle-même d'une moindre densité planétaire : les gaz ont tendance, en effet, à s'enfuir dans l'espace et sont d'autant moins retenus que les forces de gravité sont plus faibles. Il n'existe pas de couche d'ozone qui puisse absorber les ultraviolets solaires stérilisants.

La **planète rouge** : Mars rougeoyante, en effet, au firmament — ce qui incita Wells à la peupler d'une luxuriante végétation rubescente...

Pour l'observateur terrestre utilisant un télescope grossissant un millier de fois, Mars apparaît sous

l'aspect d'une orange tenue à bout de bras. Mais même lors de la plus limpide nuit d'été, l'image que voilà est généralement floue, à cause de la perpétuelle turbulence de la basse atmosphère, le flou étant d'autant plus accentué que l'instrument dont on se sert est plus puissant. Il s'agit de saisir l'imprévisible et rarissime instant où, quelque fugace accalmie intervenant, l'image se précisera nettement. Il a donc été fort important, pour les mesures physiques comme pour les simples observations visuelles, de choisir avec soin les lieux où l'on s'est proposé de scruter la planète. En France, l'Observatoire du Pic du Midi représente un endroit privilégié, en raison de son altitude (2 877 m) et de son isolement au sein de l'atmosphère, car il est juste situé au sommet de la montagne.

Au télescope, on distingue, sur les trois quarts de la surface de Mars, des régions claires, de ton rose vif ou orangé, régions que l'on a considérées comme étant des espaces désertiques, analogues au Sahara sablonneux. Sur ce fond clair, se dessinent des configurations sombres, dites lacs ou mers — mers qui n'ont rien de marin, lacs qui n'ont rien de lacustre, non plus que ceux et celles qui figurent sur les cartes de la Lune. Or en ces régions sombres se manifestent de curieuses modifications de forme et de couleur. Pendant l'hiver martien, ces taches sont grosses, bleuâtres ou verdâtres. Au printemps, une bande sombre, prenant naissance dans les calottes polaires, va s'étendant vers l'équateur. Avec l'été, les taches prennent une teinte marron ou rougeâtre.

Ce sont ces variations périodiques qui ont donné à supposer qu'une végétation occuperait les régions sombres. Des observations plus fines ont permis de constater que la géographie des taches pouvait se modifier en dehors des variations saisonnières. Les grandes plages sombres se résolvant alors, dans certaines régions, en de petites macules constituant un semis diversément coloré, et allant parfois s'estompant jusqu'à disparaître, ou

bien devenant, au contraire, plus foncées.

Quant aux calottes polaires de Mars, elles doivent être constituées d'une mince couche (quelques centimètres ou décimètres d'épaisseur) de neige carbonique, probablement mélangée à des cristaux de glace en faible proportion.

Comme les taches sombres, les calottes polaires subissent des variations périodiques. Le blanc dépôt recouvre, durant l'hiver, chacune d'elles ; il se désintègre au cours du long printemps martien (190 jours) et, l'été venu, se réduit à une tache ponctuelle marquant le pôle.

Dans l'histoire des recherches sur la planète Mars, un chapitre tout nouveau s'est ouvert avec la possibilité donnée aujourd'hui aux observateurs d'expédier leurs instruments bien au delà de l'écran atmosphérique terrestre, jusqu'au voisinage de l'astre, et même de les déposer, à pied d'œuvre, sur son propre sol.

Plusieurs engins spatiaux ont été déjà envoyés en direction de Mars par les Soviétiques et par les Américains. A l'actif de ces derniers, notamment : Mariner-4, lancé le 28 novembre 1964, qui frôla Mars à 10 000 km d'altitude le 15 juillet 1965 ; Mariner-6 et Mariner-7 qui, en juillet et août 1969, examinèrent la planète de façon beaucoup plus précise, à 2 000 km d'altitude seulement ; Mariner-9, lancé le 30 mai 1971, satellisé autour de Mars le 14 novembre 1971. A l'actif des Soviétiques : Mars-2 et Mars-3, lancés respectivement les 19 et 28 mai 1971, satellisés autour de la planète, le premier le 27 novembre, le second le 2 décembre, et qui larguèrent chacun une capsule — celle lâchée par Mars-2, porteuse d'un emblème soviétique, s'étant écrasée au sol ; celle de Mars-3 ayant, en revanche, pu atterrir en douceur, entre les régions de Phaethontis et d'Electris, mais dont les émissions très vite cessè-

rent. C'étaient tout de même là deux remarquables coups au but — les premiers.

Et voici qu'aujourd'hui la planète rouge est explorée par de prodigieux robots : les sondes américaines Viking-1 et Viking-2, identiques et devant remplir le même programme, lancées du cap Canaveral au moyen d'une fusée Titan III-Centaur, la première le 20 août, la seconde le 9 septembre 1975, et qui ont touché leur cible, sur deux sites très différents, au terme d'un voyage de 850 millions de kilomètres qui a duré onze mois. Une entreprise sans précédent. Coût : un milliard de dollars.

L'objet principal de la double mission : détecter à la surface de Mars des traces de vie passée ou des signes de vie actuelle.

Chaque engin se composait de deux éléments qui se sont scindés, une fois définitivement choisi le point d'atterrissage, en un compartiment orbital, l'**orbiter**, dérivé des sondes spatiales de la série Mariner, de 2 300 kg, qui a poursuivi sa ronde autour de la planète tandis que le module d'atterrissage, le **lander** (« atterrisseur ») de 1 118 kg, enfermé dans une capsule, après avoir été freiné, d'abord par parachute puis par rétro fusées, se posait en douceur sur le sol.

Orbiter et lander sont équipés de calculateurs de bord dotés d'une mémoire dont la capacité est de 18 000 mots. Le lander en possède deux, identiques, qui, en l'absence de commande parvenue du sol terrestre, peuvent contrôler, seuls, pendant près de deux mois, les opérations d'observation et de mesure. Ils reçoivent tous les six jours les nouveaux ordres lancés de la Terre.

L'orbiter sert de relais entre le lander et la Terre et fonctionne aussi en tant que station d'observation, équipé pour cela de deux caméras à haute résolution associées à des télescopes et permettant la prise de vues stéréoscopiques en couleur, d'un spectromètre pour déceler la vapeur d'eau et d'un radiomètre infrarouge pour l'établissement d'une carte thermique de Mars. Pendant

les dernières heures, tout en photographiant la planète, l'engin, une fois placé sur son orbite a procédé à une ultime vérification des sites sélectionnés par une équipe de savants après trois années d'études, tant pour leur intérêt scientifique que pour les facilités d'approche qu'ils ont paru présenter.

Principales exigences quant à ces dernières : régions situées à basse altitude pour assurer dans une zone de l'atmosphère un peu plus dense un meilleur freinage des engins, non trop caillouteuses, sans pentes supérieures à 19°, où les vents ne soufflent pas avec violence afin d'éviter d'inopportuns soulèvements de poussière (et c'est pourquoi dix-huit petites tuyères ont été placées à la base du lander, au lieu d'une seule de gros diamètre dont le jet aurait brutalement frappé le sol et aussi, par sa chaleur, détruit les éventuels microorganismes présents).

De son côté, le lander est pourvu de deux caméras à défilement qui photographient l'environnement, soit en noir et blanc soit en couleur ou bien dans l'infrarouge, et peuvent fournir aussi bien des gros plans du sol voisin que des panoramiques à 360°, et ce jusqu'à 40° au-dessus de l'horizon, ce qui donne la possibilité de photographier les satellites de Mars ainsi que d'autres objets célestes. Et puis, il est à bord un extraordinaire laboratoire automatique constitué de 46 000 pièces groupant une mini-station météorologique, des sismographes et l'appareillage complexe conçu pour la collecte et l'analyse des échantillons recueillis par un bras articulé, de 3,50 m de long, qui se déplie, muni d'une pelle.

Dans un premier récipient — un incubateur éclairé par une puissante lampe au xénon reproduisant la lumière que reçoit Mars — les échantillons sont mis en présence de vapeur d'eau, de gaz carbonique et d'oxyde de carbone marqués au carbone 14 et subissent ensuite une pyrolyse à 600 °C pour vaporiser leurs composants. Si un compteur

**LES LUNES DE MARS.** Mars possède deux lunes minuscules, qui furent découvertes en 1877, au mois d'août, par Asaph Hall, grâce à la grande lunette, alors la plus puissante du monde, dont il disposait à l'Observatoire de Washington. Elles reçurent les noms mythologiques de Phobos et Deimos, dieux de la Peur et de l'Épouvante, mentionnés dans le chant quinzisième de *L'Illiade*, lorsque le dieu de la Guerre, descendu de l'Olympe pour venger la mort de son fils Ascalaphe, « ordonne à Phobos et à Deimos d'atteler ses coursiers tandis que lui-même revêt son armure étincelante ». Chose curieuse, Swift, dans les *Voyages de Gulliver*, et Voltaire, dans *Micromégas*, avaient jugé bon, l'un et l'autre, de doter Mars d'un couple de satellites...

Phobos est distant de 9 360 km du centre de Mars ; Deimos, de 23 490 km. Leurs orbites se situent dans un même plan, très voisin du plan équatorial de la planète. Du fait de leur petitesse (tailles respectives :  $26 \times 21$  km,  $13 \times 12$  km) — ils tiendraient à l'aise dans le département de la Seine —, ces deux satellites ne perturbent pas de façon appréciable le mouvement de Mars. De même que la Lune vis-à-vis de la Terre, ils ont toujours la même face tournée vers la planète.

Une anomalie dans le comportement de Phobos a été signalée en 1945 par l'astronome Bevan P. Sharpless. En se référant aux mesures effectuées depuis le siècle dernier, Sharpless constata que, si la révolution de Deimos n'avait que fort peu varié, celle de Phobos allait sensiblement en diminuant. Celui-ci manifestait ainsi une accélération angulaire, ce qui correspondait, conformément à la troisième loi de Kepler, à une lente chute du satellite vers la planète, son écrasement à la surface étant prévisible dans une quinzaine de millions d'années.

S'interrogeant sur les causes de cette accélération marquée, on ne put d'abord invoquer que l'attraction exercée par le faible renflement équatorial de Mars. Mais les calculs montrèrent que cette cause était tout à fait insuffisante en l'occurrence. L'astrophysicien soviétique Chklovski examina la possibilité d'un freinage subi par Phobos par son frottement dans les hautes couches de l'atmosphère martienne. Mais celui-ci s'avérait trop faible, dans le cas d'un satellite normalement massif, pour exercer sur Phobos une action capable d'entraîner l'accélération observée, et le professeur Chklovski envisagea hardiment qu'il fallait en venir à supposer que Phobos devait être extraordinairement léger — ce qui n'était possible que s'il était... **creux**. Un satellite creux ne devant pas être l'œuvre de la nature, on se trouvait à concevoir Phobos comme étant un satellite artificiel, lancé à une époque lointaine où l'atmosphère de Mars était propice à la vie, il y aurait de cela deux ou trois milliards d'années, par les êtres intelligents d'une civilisation disparue. Il va sans dire que pareille hypothèse relevait de la science-fiction et que les collègues du professeur soviétique, qui tiennent celui-ci en haute estime, ont pu à bon droit le soupçonner d'avoir publié ses conclusions **cum grano salis**. Les caméras de Mariner-9 devaient montrer que Phobos présente un grand cratère de 7 km de diamètre.

**L'AFFAIRE DES CANAUX.** En 1877, à l'Observatoire de Milan, l'astronome italien Schiaparelli remarquait, dans les régions claires de Mars, la présence de traits sombres, d'allure rectiligne, s'entrecroisant et formant tout un réseau complexe. Quelques années plus tard, il signalait qu'à certaines époques la ligne simple se doublait d'une seconde ligne parallèle, gémination qui lui parut fort troublante. Ce fut là le point de départ d'ardentes controverses. Le parti des « anticanalistes » s'opposa au parti des « canalistes », ces derniers, se ralliant à l'interprétation du célèbre astronome américain Lowell, lequel n'hésitait pas à voir, dans ces configurations d'aspect si remarquablement géométrique et qui ne paraissaient correspondre à aucune formation naturelle connue, de véritables canaux, résultat d'une industrieuse irrigation, vraisemblablement réalisée à des fins agricoles, à travers des étendues arides, de main martienne...

L'hypothèse canaliste a longtemps continué d'être soutenue par l'équipe de Lowell. Mais, finalement, les astronomes, dans leur grande majorité, sont tombés d'accord, avant même qu'aient été produites les photos prises par les Mariner, pour convenir que c'était simplement un effet de diffraction qui faisait se dessiner les lignes en question dans l'image de Mars, les observateurs ayant, en outre, tendance à apercevoir des traits continus là où il n'y a en réalité que des séries de petites taches plus ou moins alignées. Quant à la gémination des lignes, il s'agissait d'un effet d'optique résultant des phénomènes de turbulence atmosphérique et qui se produit d'ailleurs dans le cas d'observation d'autres objets célestes. En fait de traits, il fallait en tirer un sur l'agronomie martienne.

**LES GIGANTESQUES VOLCANS MARTIENS.** D'énormes volcans hérissent la surface de Mars dans son hémisphère Nord. Le plus imposant d'entre eux, Olympus Mons, dont la base a un diamètre de 500 à 600 km, s'élève à 24 000 m, soit plus de trois fois la hauteur du Mauna Loa, à Hawaï (7 000 m). Autour d'Olympus Mons, à quelque 1 000 km de distance, trois autres volcans atteignent 19 000 m.

Cette considérable différence de dimensions entre nos volcans et ceux de Mars tiendrait au fait que la croûte du globe martien n'est pas, comme la croûte terrestre, cassée en plaques soumises à des mouvements continus, de sorte que les points chauds situés au-dessous d'elle ont provoqué des éruptions toujours aux mêmes endroits, d'où, à la longue, la formation de cônes géants.

de Geiger, sur lequel est dirigé le gaz carbonique libéré, décèle de la radioactivité, cela signifiera que quelque chose de vivant aura, en utilisant l'énergie lumineuse de la lampe, assimilé du carbone à partir des gaz présents, comme le font les plantes vertes, qui effectuent la synthèse de leurs substances à partir du  $\text{CO}_2$  atmosphérique sous l'action du rayonnement solaire.

D'autre part, les échantillons étant mis au contact d'un liquide contenant des substances nutritives, s'ils métabolisent ces dernières, ils rejeteront du  $\text{CO}_2$  marqué, qui sera détecté. Alors sera mis en évidence un processus de respiration. Une autre expérience, comportant une analyse chromatographique, devrait permettre de déceler les gaz éventuellement émis au cours de ce processus. Les mêmes expériences faites sur la Terre ont montré l'efficacité de ces méthodes : des microorganismes ont été détectés dans des échantillons provenant de diverses régions inhospitalières, déserts ou Antarctique.

C'est ainsi que l'on pourrait acquiescer la certitude qu'il existe des cellules capables de se multiplier sur le sol martien — étant en principe exclu qu'il puisse s'agir d'une contamination d'origine terrestre, les deux Viking, ainsi que tout leur contenu, ayant été — selon une règle scrupuleusement observée chaque fois qu'un engin s'est posé sur la Lune, sur Mars ou sur Vénus — dûment stérilisés avant leur départ.

Les atterrissages ont eu lieu, l'un — sept ans jour pour jour après les premiers pas de Neil Armstrong sur la Lune — dans la zone occidentale du bassin Chryse, par 22,5 degrés de latitude Nord et 47,4 degrés de longitude Ouest, à l'extrémité du grand et profond canyon de Coprates qui s'étend sur plus de 3 000 km près de l'équateur et paraît traversé par des lits de rivières asséchées ; l'autre sur la plaine Utopia, région plus septentrionale, en bordure de la calotte polaire, par 48 degrés de latitude Nord et 134 degrés de longitude Est, à 1 600 km au nord-est de

Chryse.

Première révélation de Viking-1 : la présence d'azote dans l'atmosphère ténue de Mars, à un faible taux (3,5 %), suffisant néanmoins — étant acquise la certitude de la présence d'eau et de carbone ainsi que, dans le sol, de phosphates — pour rendre possible la naissance de la vie. D'autre part, la présence d'argon (1,5 %), gaz lourd qui provient de la désintégration radioactive des éléments que renferme la croûte de la planète, a donné à penser que, dans le passé, l'atmosphère martienne a dû être plus dense, d'où une pression atmosphérique plus élevée qui s'opposa à l'évaporation rapide de l'eau à la surface de Mars et permit la formation de rivières dont on ne retrouve aujourd'hui que des traces. (Sur la Terre, l'azote représente près de 80 % de l'atmosphère et l'argon n'est présent qu'à 1 %.)

La première image en couleur a montré que l'appellation de « planète rouge » est justifiée. Mars présente, en effet, un ton ocre, rougeâtre, comme certains déserts terrestres. Ces teintes peuvent s'expliquer par une oxydation des roches martiennes, assez riches en fer : une mince couche de limonite recouvre le sol. Quant au ciel vu de Mars, il n'apparaît pas bleu mais d'un gris rosé, ton qu'il doit aux poussières rougeâtres en suspension dans l'atmosphère.

Certain cliché par Viking-1 a enflammé les imaginations : des figures, sur la surface plate d'un rocher, ressemblaient assez à un B, à un G et au chiffre 2. Mais nul Martien n'avait tracé ces signes : il ne s'agissait que du résultat d'un jeu d'ombre et de lumières sur les aspérités de la pierre ou d'un effet produit par les ombres et les variations de couleur des minéraux la composant.

On a eu d'abord de sérieux ennuis avec le bras articulé, qui refusait de se déplier. La plus importante mission de la sonde allait-elle être compromise ? Autre miracle de la télémechanique : en recherchant, à terre, sur la réplique grandeur nature et en complet état de marche du

lander, la cause de la panne, celle-ci a été trouvée, et l'on est parvenu à débloquer le bras en lui faisant effectuer à plusieurs reprises une manœuvre d'extension sur une longueur d'une trentaine de centimètres, ce qui a fini par faire sauter la clavette de sécurité qui normalement aurait dû être éjectée pour libérer l'instrument. Les appareils ont répondu à ce qu'on en attendait — les sismographes exceptés, qui n'ont pu fonctionner.

Mais les premiers résultats des analyses des échantillons recueillis ont fourni, tirés de la mesure des dégagements de gaz carbonique et d'oxygène ou de l'absorption du CO<sub>2</sub>, des résultats assez contradictoires et mal explicables. De sorte que l'on a pu se demander si l'on avait affaire à des processus purement chimiques ou mi-chimiques microbiologiques, ou bien encore prébiologiques... Le sol contient plus d'eau que prévu, sous forme d'hydrates ou de carbonates, et non sous forme moléculaire.

En ce qui concerne Viking-2, la descente et l'atterrissage du lander n'ont pas été sans inquiéter les spécialistes de la NASA. Les communications radio ont été interrompues trois heures durant. Il s'agissait d'une mauvaise orientation donnée à la capsule orbitale à l'instant de sa brutale séparation d'avec le lander, produite par le déclenchement d'un dispositif pyrotechnique. L'orbiter cessait du coup d'assurer son rôle de relais vers la Terre. Mais les techniciens sont parvenus, non sans longs efforts, à la remettre dans la bonne direction au moyen de sa petite antenne auxiliaire, en l'alignant de nouveau sur la brillante étoile Véga, son point de référence dans le ciel. Et l'on a pu recevoir les messages de Viking-2 ainsi que les premières photos prises par la sonde, montrant un paysage de cailloux et de rochers — décor inattendu, car on s'attendait à voir apparaître une sablonneuse région de molles dunes.

D'autre part, la position penchée de la sonde — une inclinaison de 8° — a semblé des plus inquiétantes.

Avait-elle touché un rocher qui l'aurait endommagée à sa base, là où se trouvent les appareils électroniques qui commandent le bras articulé et contrôlent le laboratoire d'analyses ? Par chance, il n'en était rien. Les sismographes ont correctement enregistré les vibrations du sol martien, supplantant ainsi à ceux, défectueux, de Viking-1, à la satisfaction de tous et particulièrement des géophysiciens, puisque ce n'est que par l'étude des ondes sismiques que la planète peut être étudiée dans ses profondeurs. Et la sonde se trouvait prête à recueillir à son tour de précieux échantillons, ce qu'elle a bientôt entrepris de faire. Mais, aux dernières nouvelles, les résultats des analyses déjà effectuées se sont montrés aussi peu concluants que ceux obtenus par Viking-1...

Viking-2 a pris de belles photographies de nappes de brume, apparues une demi-heure après le lever du Soleil, et de nuages tourbillonnant sous l'effet des vents soufflant à plus de 200 km à l'heure, ce qui témoigne d'importants échanges d'eau entre le sol et l'atmosphère.

Considérable, bien entendu, va être la somme des informations transmises par les deux Vikings et reçues par les gigantesques antennes paraboliques de la NASA, au nombre de trois dans chacune des trois stations identiquement équipées dont elle dispose : en Australie, à Canberra ; en Espagne, à Madrid ; en Californie, à Goldstone.

Mais il faudra du temps pour décoder les kilomètres de bandes enregistrées et interpréter les renseignements qu'elles apportent. On en apprendra beaucoup sur Mars, et la comparaison du climat et de la géologie de Mars avec ceux de la Terre et de la Lune devra permettre de mieux comprendre l'évolution de notre globe et du système solaire. Les chercheurs ne regretteront pas leurs patients efforts, même s'il leur faut peut-être se résigner à ne pas trouver d'indubitables signes de vie à bord de la fascinante planète.

Fernand Lot

# LES CLASSIQUES DU CINEMA

ÉTIENNE FUZELLIER

## dictionnaire des œuvres et des thèmes du cinéma mondial

faire le point

CLASSIQUES  
HACHETTE

Collection Faire le Point



# céradel

Céradel spécialiste de la Céramique

- .pâtes pour faïence grés porcelaine
- .matières premières et oxydes
- .émaux céramiques (pour 960°/980°)
- .émaux de grés mats et à effets (pour 1200/1280° et 1250/1300°)
- .couleurs pour décoration (or)
- .matériel de décoration (pinces chromographes)
- .fours électriques
- .matériel de cuisson (plaques, quilles, trépieds)
- .outils de façonnage
- .tours à pieds et électriques
- .biscuits
- .service librairie

### CATALOGUE Céramique.

Joindre 10f remboursement sur 1<sup>ère</sup> commande

Nom .....

Adresse .....

CERADEL 19 Rue Pierre Curie BP 121 87 004 LIMOGES

# dyslexies

prévention et traitement

# domino de lettres

f.v

s.z

ch.j

p.b

t.d

c.g

Martine BULIARD-LANGUE  
Catherine ROBIN-BARBIER  
présenté par M. de MAISTRE  
ORTHOPHONISTES



### BON DE COMMANDE

à retourner avec votre règlement aux EDITIONS ROBERT  
B. P. 4384 - 69241 LYON Cedex 1 - C. C. P. Lyon 2383.38

M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Commande \_\_\_\_\_ exemplaires (boîte 3)

Prix 52 F l'exemplaire + 6 F participation frais d'envoi.

GUIDE PÉDAGOGIQUE unique pour l'ensemble : 12,50 F

Vous adresse ci-joint la somme de \_\_\_\_\_ F. par

- chèque bancaire
- virement postal (les 3 volets)
- mandat

Mettre une croix dans la case correspondante.

## l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

### comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Jean Rostand, de l'Académie française; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

### direction

André Lichnerowicz.

### rédaction

**rédacteur en chef** : Pierre-Bernard Marquet.

**rédacteur en chef adjoint** : Maurice Guillot.

**chefs de rubrique** : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

**secrétariat de rédaction - maquette** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

**informations** : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Juif, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

**documentation** : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mar'et, Jerry Poczta, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

**lettres, arts, sciences** : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

**dessins** : François Castan.

### publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

### conseil d'administration de l'association éditrice

**bureau** : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

**membres** : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

## mots croisés

par Pierre Dewever

### problème 229



**Horizontalement.** 1 - Mauvaise séquence de l'heure aux vis'ons. 2 - Sortie dominicale pour les gens de La Couronne. 3 - Des serpentins s'y déroulent avec de faux nez au pied des p'tons - Eau de Vic. 4 - Bas-fonds fréquenté par des grues - Fruit du travail des sujets de la reine. 5 - Œuvres où l'esprit est savamment distillé. 6 - Il se frappe dans un pays où l'on rit jaune - Où le fil sert à en découdre. 7 - Voyageur lusitanien - Magot chino's. 8 - Enfant savoureux d'oiseau rare. 9 - Réaliste de l'école italienne. 10 - Accordai une faveur - Plume vaudoise de la Belle Epoque. 11 - Le gain au tiercé ou le mouton à cinq pattes.

**Verticalement.** 1 - Belle Audoise avec ses tours de taille. 2 - Des frocards y pr'èrent en Languedoc - Arrivée au trot. 3 - Le grand affamé de la tour de Pise - Il lui arrive souvent de flanquer. 4 - Premier et dernier écho d'un réveil matin - Préposition - Démonstratif - Jumelles de Flandres. 5 - Chargé de missions en Asie - Cas rosse pour une rosse. 6 - Terme d'une dualité toute physique. 7 - Il a ses chevaliers - S'en va rodant. 8 - Qui ne peut faire sa sucree - Son maintien est un effet de la hart. 9 - Il envoyait son homonyme à Sais - Vieille cohorte excitée par un cabot très porté sur les bandes molletières.

### solution du problème 228

**Horizontalement.** 1 - Légumiers. 2 - Eta - Edfou. 3 - Goutte - Us. 4 - Infirmiété. 5 - Rea - Se. 6 - Engamer. 7 - Art - Eta. 8 - Têtu - Tets. 9 - Ecervelés. 10 - Ur - Sel - Te. 11 - Ru - Stères.

**Verticalement.** 1 - Législateur. 2 - Eton - Recru. 3 - Gaufrette. 4 - Tien - Urss. 5 - Mètre - Vet. 6 - Idem - Attele. 7 - Ef - Ismaël. 8 - Routée - Tête. 9 - Souse - Rosses.

## échecs

par Jacques Négro arbitre



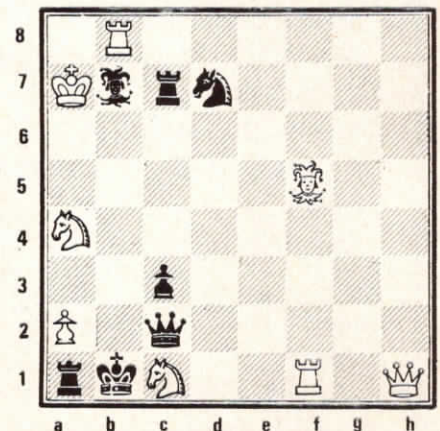
### notre nouveau concours "l'échiquier en folie..."

Qu'est-ce qu'un problème d'échecs ? Le problème d'échecs est une composition artistique basée sur un thème ou sur une idée; c'est un mélange de notions avec des essais, une clé, des menaces, des variantes, etc., qui dotent les pièces de pouvoirs magiques !

C'est tout cela et encore davantage. C'est « l'échiquier en folie... » un article qui réjouira tous les amateurs, avertis ou non, et fera de nouveaux adeptes.

### problème 1

Les Blancs jouent et font mat en deux coups.





## Jacques Négro, recordman du monde

Notre collaborateur Jacques Négro n'est pas seulement le responsable de notre rubrique d'échecs. Il vient de se signaler de façon magistrale au monde des amateurs du noble jeu en pulvérisant un record du monde insolite, celui du « jeu non-stop ». Profitant de la présence de nombreux joueurs et de quelques champions de plusieurs nationalités inscrits au VI<sup>e</sup> Tournoi international d'échecs de Cagnes-sur-Mer, du 3 au 10 juillet dernier, il a ainsi joué pendant l'incroyable durée de 80 heures, 3 minutes et 3 secondes, battant l'ancien titulaire, le jeune Britannique Wallace Jantzen, dix-sept ans, qui, lui, en 1969, n'avait « tenu » que... 72 heures. Au rythme d'environ quatre parties par heure, Jacques Négro en a joué un total de 317, sur lesquelles il en a gagné 270, perdu 13 et fait 34 nulles. A tous les amis et lecteurs de Jacques Négro qui ont salué comme il se doit cet exploit, l'éducation s'associe de tout cœur pour le féliciter très chaleureusement.

### Un seul concours, mais trois classements (au choix du solutionniste) :

- la clé — indiquez la clé : 2 points
- la clé et les variantes — indiquez la clé : 2 points ; chaque variante : 1 point
- la clé et ses secrets — indiquez la clé : 2 points ; chaque variante : 1 point — « A quoi sert le cavalier d7 ? » : 1 point.

#### Envoi des solutions à

Jacques Négro, « Echecs »  
Nice-Matin, B.P.242  
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses :  
14 octobre

Des prix offerts par les revues **Diagrammes**, **Le courrier des échecs**, **Thème 64**, **Europe-Echecs** et **MAT** récompenseront les envois. Tous les participants recevront un numéro de la revue **Diagrammes**.

### solutionnistes à vos pièces !

#### solution du problème 16

- Clé : Fb1 (2.Cg4 mat)
  - Variantes : 1 — Fé6 (Fd5 ou Fxb1, Cd6 ou Cxf6, Txf6, Tf4) ; 2 — Dxa1 (Td5, Dd6, Dé2, gxf4, mat)
- Total : 7 points.

#### problème 17

- Clé : C65 (2.Cf3 mat)
  - Variantes : 1 — Rxé5 (Txé5, fxé5+, f5+) ; 2 — Tç6 (Dg1, Fç6, Cç6 mat)
- Total : 6 points.

### classement final

MM. Durieux, Dapuchet, Eberthe, Kahane, Landy, Laurent, Maurinay, Vartoux et Varan — **108/108 points** — recevront un jeu d'échecs « The Portland » ;

MM. Amorel, Carbonel, Damiroche, Godard, Henniaux, Lescher et Picquart — **107 points** — recevront trois numéros de la revue **MAT** ;

MM. Azemard, Dubois, Delaroche, Gardet, Nicolaon et Vincent — **106 points** — recevront un numéro de la revue **Europe-Echecs** ;

MM. Azzari, Jeannerod, Marcellet, Parent et Tarboust — **105 points** — recevront un numéro de la revue **MAT** ;

MM. Alloin, Balurin, Evrard, Farina, Jaullin et Musso — **104 points** — recevront un numéro de la revue **Thème 64** ;

**Suivent** : MM. Bureau, Durand, Clerissi, Carlonne, Fabre, Savonna, Tabart (**103 points**) ; Amorino, Barrale, Santini, Kermann, Roger (**102**) ; Delahay, Atlan, Goupy, Martin (**101**) ; Barrot, D. Lemoine, Liégeois, Soret, Vizzard (**100**) ; Combettes, Cardinal (**99**) ; Lellion, Torres (**94**) ; Frenois, Garcin (**93**) ; Berthelot (**92**) ; Bois, Dupuich, Labernadie, Cassé (**87**) ; Connes, Dupas, Guilloton, P. Jean, Morel, Rul (**86**) ; G. Bertrand (**74**) ; Avenel, Binosi, Lescouzères, Testard (**73**) ; Brunet, Crezelle, Montier, Nougues, Olivare, Piochet (**70**) ; Barbut, Dominot, G. Lemoine, Matos, Pottiez, Morande, Villaret (**68**) ; Bertonne, Collin, Dalbera, Langer (**60**) ; etc. (213 participants).

Tous les participants recevront un numéro de la revue **Diagrammes**.

## échanges et recherches

### CONDITIONS D'INSERTION

- 20 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction sur production de la bande d'abonnement à l'Education.
- DELAI D'INSERTION : réception des textes (écrits très lisiblement, abrégés ou non) au plus tard le jeudi de la semaine en cours pour insertion dans le numéro de la semaine suivante.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

### location (offres)

- Savoie 1700 m, stat. village sports hiv., climat except., soleil, studio tt cft. Ecr. Lutzler, 48, Brossolette, 93320 Pavillons.

### hôtels - pensions

TRANSPYRENEEN Hôtel ★ NN, 68600 Enveitg, Pyr. O., alt. 1200 m, au pied Puymorens, prox. imméd. Espagne, Andorre, stat. ski et gare internat., ENSOLEILLEMENT except., gd calme, vue panoram. Amb'ance familiale, cuis. soignée, CONFORT. Accueil STAGES-SKI du 15 décembre à Pâques. Dépliant sur demande. Tél. (68) 04-81-05.

### SOURDS

Ecouter n'est pas entendre. Remédiez efficacement à cet état par AUDITION SURACTIVEE. Brochure numéro 28 sur demande à LA MAISON DU SOURD 5, rue Tronchet - Paris-8<sup>e</sup>

### PHILATELIE

COLLECTIONNEZ pratiquement et économiquement LES TIMBRES-POSTE neufs tous pays en écr. à M. Ph. PAYET, 97427 Et. Salé-les-Bains, REUNION. Conditions très avantageuses

## échanges et recherches

● Hôtel Mont-Blanc, 74660 Vallorcine, 15 km Chamonix. Pension Noël 62 F TTC.

### ■ automobiles - caravanning

● Vends 304 bleu océan, 9 ms, 6 000 km, lunette chauff., ceint. à enroul., gd lx. Ecr. Tissot, 49, rue du Vernois, 25700 Valentigney.

### ■ correspondance scolaire

● Ec. 2 cl. ch. corresp. Ecr. Ec. St-Senier/Avranches, 50300 Avranches.

● 25 CM1-CM2 ch. corresp. Est ou S. Ecr. Ec. Courboulay, 72000 Le Mans.

**NOUS EDITONS**  
VITE ET DIFFUSONS BONNS MANUSCRITS  
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

● 24 CM2 mx, rég. Strasbourg ch. corresp. Alpes, Jura, poss. voyage. Ecr. Koehl, 67112 Breuschwickersheim.

● 7 CP, 13 CE1 mont. ch. corresp. Ecr. Reynaud R., 26190 St-Jean-en-Royans.

● 50 CP, 60 CE1, 30 CE2 mx ch. corr. Ecr. Dr grpe scol. I, 76160 St-Léger-du-bg-Denis.

● 25 CM2, 25 CE, 25 CP ch. corr. mer ou mont. Ecr. Ec. mx, rue J. Ferry, 59283 Raimbeaucourt.

### ■ relations

● Engt 50 a., all. jeune, caract. ouv., dés. corresp. av. coll. jolie et sympa. 30-40 a., vue sorties, vac. si affinités. Ecr. avec photo P.A. n° 104.

### RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE-éduc, B.P. 366, 13214 Marseille Cedex 1.

● 94-Engte divorcée 35 ans désire rencontrer engt ou pers. admin. 40-50 ans hab. rég. parisienne ou banlieue S.-E. en vue rompre solitude. Ecr. P.A. n° 105.

### ■ divers

● Vds mble rangement - bib. palissandre et sycamore parf. état comprenant penderie 4 étag., 2 bib. vitrines 6 étag., 4 tir., 1 bar, valeur neuve 1965 : 3 100 F, px 1 500 F. M. Lévy, tél. soir et w.-e. 660-93-55.

Préparation au CERTIFICAT  
D'APTITUDE PEDAGOGIQUE  
à l'entretien de DIRECTION  
des écoles élément. et matern.

Début des cours :  
le mercredi 23 sept.

### COURS NADAUD

19, rue Jussieu, Paris (5<sup>e</sup>)  
Tél. : 707-13-38 et 707-76-05

### INSTITUT FRANÇAIS

Ens. privé à distance (29<sup>e</sup> année)

Ens. secondaire (par classes ou par matières). Révis'ion. Rattrapage.

Carrières sociales et paramédicales.

Concours admin. (P.T.T., Trésor, etc.).

Ens. supérieur (lettres, langues).

Ens. général : français, ortho., dactylog.

Doc. EN gratuite. Préciser la prépar.

**15700 - PLEAUX**

AU SERVICE DES ENSEIGNANTS...

### L'ÉCOLE PAR CORRESPONDANCE

Ecole privée fondée en 1928  
11, rue de Sèvres, 75006 Paris  
Tél. : 222-62-09 - 222-69-36

met à votre disposition :

**SES PREPARATIONS DE CLASSE** en 24 semaines, 24 devoirs, 24 corrigés pour la plupart des classes et des matières.

**SES EQUIPES DE CORRECTEURS** : toutes classes, toutes disciplines à tout moment de l'année. (Vous choisirez vous-même les sujets. — Précisez service S.D.)

**SES FASCICULES D'AIDE A LA LECTURE DIRIGEE** :

Collection « Le Français par la lecture » pour le 2<sup>e</sup> cycle. Plus de 40 titres accompagnant des livres de poche.

**SES TRAVAUX PRATIQUES (T. PR.)** pour 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> :

- « Etude raisonnée du français » en conformité avec la nouvelle nomenclature grammaticale (le T. P.R. : 7 F — le corrigé : 8 F).
- « Composition française » à partir de documents originaux : textes publicitaires, bandes dessinées, etc. (le T. PR. : 7 F).
- « Anglais illustré » (le T. PR. : 7 F — le corrigé : 8 F).

Remise de 10 % au-dessus de 50 F.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

### Abonnements

215, bd Macdonald, 75019 Paris  
Tél. : 202-80-88  
C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

### Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.

# NOËL

**600 Jouets**  
**20 à 35% de Remise**

Demandez le catalogue spécial « Jeux et Jouets » : ARTS & LOISIRS, zone Industrielle 61200 ARGENTAN Tél. : (16-34) 67.10.00

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



**FRANCE 60 F**

**ÉTRANGER 80 F**

RÈGLEMENT

Chèque bancaire  Mandat carte   
Chèque postal  Mandat lettre

Date ..... Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

DEPART. \_\_\_\_\_

RESIDENCE \_\_\_\_\_

PAYS (si Etranger) \_\_\_\_\_

ZIPCODE \_\_\_\_\_

7B \_\_\_\_\_ BL \_\_\_\_\_

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

Envoi de la facture à

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

abonnement de soutien : **100 F**

Ce bon — à envoyer 215, bd Macdonald, 75019 Paris — ne doit pas être utilisé pour un réabonnement

VOTRE FOURNISSEUR SPECIALISTE EN INSTRUMENTS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL :

**Ets GUEDON**

7, rue Claude-Blondeau - 72000 LE MANS

Tél. : (43) 28-31-67

orientés selon l'expérience de nos amis enseignants nous vous proposons un choix étendu :

- d'instruments et matériels d'initiation musicale
- de partitions, solfèges et disques pour enfants (tous âges)
- d'appareils Hi-Fi pour la classe... à prix écoles.

Egalement à votre disposition : un service culturel Philatélie et Numismatique dirigé par un expert agréé, ex-dirigeant C.V.

Faites-nous confiance en demandant nos références et notre catalogue 77 :

**VERITABLE SELECTION SPECIALE ENSEIGNANTS !**

Etablissement classé \*\*\* au Guide des Consommateurs Sedip

# POUR LES LANGUES VIVANTES DES DICTIONNAIRES VRAIMENT VIVANTS

## ● 6<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>

COLLECTION "DICTIONNAIRES DE L'ANGLAIS CONTEMPORAIN" sous la direction de Fr. Dubois-Charlier et J. Blériot.

Un nouveau type de dictionnaires, spécialement conçu pour apprendre à penser directement en anglais.

### STARTER - débutants

Un dictionnaire de phrases, pour se familiariser avec l'emploi des 1000 mots du vocabulaire essentiel de l'anglais défini par les instructions ministérielles. (broché, 10 x 14,5 cm)

### DICTIONNAIRE D'ANGLAIS niveau 1

Avec de nombreux exemples, actualisés par des phrases reflétant la vie courante, et, à chaque article, un commentaire grammatical et des indications d'emploi. (broché, 11 x 17 cm)

## ● 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>

COLLECTION "APOLLO"

### DICTIONNAIRES BILINGUES LAROUSSE (allemand - anglais - espagnol - italien - portugais - russe)

Tout le vocabulaire actuel réellement utilisé dans la vie courante, avec une importante partie grammaticale dans chaque langue. (reliés, 10,5 x 14,5 cm)

## 2<sup>e</sup> cycle et supérieur

### COLLECTION "JUPITER" DICTIONNAIRES MODERNES LAROUSSE (allemand - anglais - espagnol anglais/espagnol)

Très riches en néologismes, locutions, idiotismes, avec de nombreux exemples et observations grammaticales, des tableaux de vocabulaire et d'importants précis de grammaire. (reliés, 15,5 x 23 cm)

## ...et pour un bon départ en anglais :

### L FOR LEARNERS

sous la direction de M. Cling.

Une méthode originale et sûre qui intègre l'apprentissage de la langue à un contact direct avec la vie quotidienne et la civilisation anglaises.

### ● anglais en 6<sup>e</sup> ● anglais en 5<sup>e</sup>

Pour chaque classe : livre de l'élève, cahier d'exercices, guide pédagogique de l'enseignant, bandes magnétiques.

## pour les étudiants et enseignants :

### ENCYCLOPÉDIE DE LA CIVILISATION BRITANNIQUE

sous la direction de M. Charlôt.

Sous forme alphabétique, une documentation fondamentale sur la vie sociale, économique et politique actuelle de la Grande-Bretagne.



**LAROUSSE** À CHACUN SON DICTIONNAIRE